Portrait des organismes de la Coalition Interjeunes















Remerciements

Un grand merci à monsieur Gilles Tardif d'avoir eu la générosité de partager ses précieuses connaissances historiques ; à tous les membres du comité aviseur pour leurs commentaires éclairés et éclairants ; à Laurence Guichandut et Julia Posca pour l'œil extérieur ; aux six regroupements de la Coalition Interjeunes ; à la Fondation André et Lucie Chagnon ; et finalement, un immense merci à tous les OCAJ qui ont participé et sans qui ce projet n'aurait pas lieu d'être.

Recherche, rédaction et visualisation des données
Marie Anne Guichandut

Analyse
Marie Anne Guichandut

Nathalie Bergeron

Jennifer Robillard

Caroline Forget Galipeau

Danielle Goulet

Manon Leclerc

Amandine Rovetta

Doug Scott

Dominique Taillon

Milica Telebak

Crédits photos
AJOI
Alternative jeunesse

MDJ Alpha (Association des jeunes de Fermont)

MDJ de Trois-Pistoles

MDJ de Waterville

MDJ L'Utopie de Sainte-Marie

MDJ La Traversée

MDJ Mayz de Coaticook

MDJ St-Charles

Oasis, unité mobile d'intervention

Pacte de Rue

Pour 3 points

Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ)

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ

Regroupement des organismes communautaire québécois pour le travail de rue (ROCQTR)

Design graphique
Marlène-b.

Révision linguistique
Jeanne Lachance-Provençal

Introduction **6**
Méthodologie **8**
Approche participative 8
Comité aviseur 8
Collecte de données 9
Questions ayant guidé la démarche 10
Limites de la démarche 10
Acronymes fréquemment utilisés 11
Petit historique de l'action communautaire autonome jeunesse **12**
Les années 1970 14
Les années 1980 15
Les années 1990 17
Les années 2000 20
Les années 2010 22
Les OCAJ du Québec d'aujourd"hui **24**
La Coalition Interjeunes 24
Quelques chiffres 27
Ressources humaines 29
Financement 31
Partenaires 34
Activités et services 40
Les jeunes **46**
Les chiffres 46
Profil 47
Au cœur des OCAJ : des valeurs et des missions **54**
Valeurs 54
Une chaîne d'effets pour de réels changements 55
Conclusion **61**
Petit lexique OCAJ **64**
Notes **69**
Bibliographie **70**
Liste des OCAJ de la Coalition Interjeunes **74**

Introduction

Ce portrait s'inscrit dans une démarche en deux temps visant à présenter les organismes communautaires autonomes jeunesse (OCAJ) dans toute leur diversité et à mettre en lumière leurs actions et leurs impacts sur la société québécoise.

Tout comme les organismes œuvrant dans d'autres sphères de l'action communautaire autonome (ACA), les OCAJ ont un grand besoin de reconnaissance; reconnaissance de pratique et d'expertise, reconnaissance d'autonomie et reconnaissance financière. Toutefois, avant de reconnaître, il faut d'abord connaître. Comme le rapporte le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), « le mouvement de l'action communautaire autonome compte plus de 4 000 organismes répartis dans toutes les régions du Québec. (...) (Il) fait partie intégrante du filet social québécois au même titre que les services publics et les programmes sociaux. Initié par les gens de la communauté, le mouvement de l'action communautaire autonome constitue l'une des formes de participation citoyenne la plus importante, la mieux organisée et la plus engagée pour la justice sociale au Québec » (Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 2019). Or, malgré son importance, l'ACA est encore souvent mal comprise et ses pratiques, méconnues.

En ce sens, depuis plusieurs années, la Coalition Interjeunes souhaite mettre de l'avant le travail de ses membres. Réunissant six regroupements d'organismes communautaires autonomes jeunesse, l'action des membres d'Interjeunes est immensément diversifiée. C'est pourquoi il est apparu essentiel de commencer par réaliser un portrait d'ensemble de ce que représente la Coalition Interjeunes et le monde qui gravite autour.

Ce portrait est une réponse à une partie de cette méconnaissance. L'exercice a pour objectif de démystifier l'action communautaire autonome jeunesse : la présenter sous tous ses angles, expliquer son langage et ses pratiques, et faire connaître les valeurs qui l'englobent. Il sera aussi question des gens qui gravitent autour de ces groupes, bien ancrés dans leur communauté : les travailleurs et travailleuses, les bénévoles, les multiples partenaires et, bien sûr, au premier plan, les jeunes.







Chaque année, des centaines de milliers de jeunes fréquentent des organismes communautaires. Ils ont des profils pluriels, des besoins variés et complexes, et ont trouvé au sein de leur organisme un lieu où il est possible de cheminer, peu importe leur situation. Ces milieux de vie sont parfois le dernier rempart qu'il leur reste, leur seul refuge. Il est important de réfléchir à l'importance de leur rôle dans la vie des jeunes et à leur immense apport à leur communauté.

Cette présentation est également la première étape d'un projet de recherche sur les effets réels de l'action communautaire autonome jeunesse au sein de la société québécoise et plus spécifiquement auprès des jeunes. C'est un défi qu'Interjeunes souhaite relever depuis longtemps.

Le portrait est donc aussi une proposition de cadre de référence qui décortique la logique d'intervention de l'ACAJ. La définition de ce cadre facilitera l'identification d'indicateurs fiables et précis qui permettront, lors de la prochaine étape de ce projet de recherche, de mesurer les effets réels et les impacts sociaux de l'ACAJ.

Mais avant de parler de résultats, faisons connaissance avec les sujets de cette étude : les organismes communautaires autonomes jeunesse d'Interjeunes.

Méthodologie

Les organismes communautaires étudiés pour ce portrait sont ceux représentés par la Coalition Interjeunes, soit les 370 OCAJ membres des regroupements[1] qui forment la Coalition. Ces organismes sont répartis dans les 17 régions administratives du Québec en milieux urbains, semi-urbains et ruraux.

De multiples méthodes de cueillette de données et d'analyse ont été combinées pour compléter ce portrait. La collecte de données quantitatives a permis de décrire ce qui se passe sur le terrain et les données qualitatives, de l'expliquer en contextualisant.

Approche participative

Les aspects importants à étudier et à analyser ont été ciblés avec la participation de représentant·e·s des groupes à l'étude. Le conseil d'administration (CA) de la Coalition Interjeunes, formé des six (6) dirigeant·e·s des regroupements membres, a collaboré à la mise en place du projet, à l'identification des objectifs et à l'élaboration du premier questionnaire. Le comité aviseur a ensuite pris le relais et un comité de pilotage, formé de la responsable de la recherche et de l'évaluation, de la coordonnatrice d'Interjeunes et d'une membre du CA a ensuite été formé pour superviser les travaux.

Comité aviseur

Un aspect important de la démarche était la participation active d'un comité aviseur constitué de représentant·e·s des six (6) regroupements d'Interjeunes. Leur présence a permis d'assurer la prise en considération des différentes réalités des OCAJ dans la conduite du projet. Puisque l'objectif était d'illustrer ce que sont les OCAJ dans leur ensemble, il semblait primordial que le regard porté sur l'ensemble des données colligées soit celui de personnes issues du milieu exposé. Le comité aviseur a d'abord été formé pour la seconde phase de ce projet, soit l'évaluation des effets et impacts des OCAJ.

Il est cependant rapidement apparu essentiel de l'inclure dans la réalisation du portrait. La participation des membres a enrichi la réflexion et l'analyse des données qui ont été recueillies et a fait en sorte que les travaux refléteraient bien la réalité du terrain.

Le mandat du comité aviseur était :

- D'assurer une cohérence des travaux avec leur expérience du terrain;
- De participer à l'élaboration du contenu et à la conception du second questionnaire envoyé aux membres;
- De participer à l'analyse des résultats obtenus et à l'émission de constats;
- D'offrir de la rétroaction en cours de démarche;

Le comité aviseur était composé de :

- Danielle Goulet, directrice générale de Macadam-Sud
- Caroline Forget Galipeau, directrice adjointe du RMJQ
- Manon Leclerc, coordonnatrice de l'ABC des hauts plateaux
- Milica Telebak, travailleuse de milieu à Plein milieu
- Amandine Rovetta, responsable des ateliers à REVDEC
- Dominique Taillon, coordonnatrice clinique à La Piaule, Centre-du-Québec
- Doug Scott, directeur adjoint à l'Antre-jeunes de Mercier-Est
- Marie-Grâce Hoho, intervenante jeunesse au Projet Harmonie
- Nathalie Bergeron, coordonnatrice du RÉRAQ et membre du conseil d'administration de la Coalition Interjeunes
- Jennifer Robillard, coordonnatrice de la Coalition Interjeunes
- Marie Anne Guichandut, responsable de la recherche et de l'évaluation de la Coalition Interjeunes

Collecte de données

La collecte de données multiples et l'utilisation d'outils de cueillette variés ont permis de réaliser une triangulation des données afin de vérifier les informations recueillies et de mieux les comprendre. Les sources d'informations suivantes ont été utilisées :

- Recherche documentaire et revue de littérature des récentes recherches menées sur le milieu communautaire québécois, des recherches et documents publiés sur l'action communautaire autonome (ACA) et l'ACA jeunesse, des recherches et évaluations conduites au sein des regroupements membres et des sites web, et rapport d'activités de plusieurs organismes;
- Recensement de données de l'Institut de la statistique du Québec;
- Recensement des données du Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires 2018-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Compilation des données individuelles recueillies par chacun des regroupements, notamment les informations financières des membres;
- Deux questionnaires en ligne envoyés à tous les membres d'Interjeunes, le premier en février 2020 et le second, en février 2021. Le premier questionnaire a été rempli par 152 répondant·e·s, et le deuxième, par 180 répondant·e·s. Au total, ce sont 251 organismes différents qui ont participé à la démarche, soit 67,8 % des membres;différents qui ont participé à la démarche, soit 67,8 % des membres;
- Une entrevue téléphonique.



Questions ayant guidé la démarche

En poursuivant ce travail, l'intention était de présenter les OCAJ dans toute leur diversité en répondant à cinq grandes questions :

1- **En quoi consistent les OCAJ d'Interjeunes?**

2- **Quelle place prennent-ils dans les communautés et le Québec?**

3- **Quel est le portrait des jeunes qui les fréquentent?**

4- **Quelles sont les missions des OCAJ et comment les accomplissent-ils?**

5- **Qu'est-ce qui distingue les OCAJ des autres lieux dédiés à la jeunesse?**

Limites de la démarche

Les données statistiques recueillies illustrent globalement les réalités des OCAJ, mais il faut néanmoins garder en tête que certains organismes, par leurs particularités uniques et spécifiques, pourraient ne pas s'y reconnaître. La sous-représentation des Auberges du cœur dans les réponses du premier sondage et des maisons des jeunes dans le second peut avoir altéré certaines données réelles.

Étant donné les grandes variations de certaines données comme celles liées au nombre de jeunes rejoints ou au budget annuel des organismes sondés, les moyennes et les médianes sont à contextualiser. Comme les OCAJ sont considérés comme les experts de leurs milieux et qu'ils sont les mieux placés pour témoigner et expliquer ce qui se passe sur le terrain, il a été décidé que les principales données utilisées seraient les leurs. Cette décision vient toutefois avec un revers; les méthodes de calculs divergent d'un endroit à l'autre et les groupes ne définissent pas leurs actions avec un vocabulaire commun. Par exemple, les critères pour comptabiliser un « jeune rejoint » varient fortement, ce qui pourrait expliquer, en partie, les fortes variations dans les données reçues. Le choix de prendre ces données sans les remettre en question a tout de même été fait, car la Coalition estime que les OCAJ sont à même de décider des critères qui conviennent le mieux à leurs réalités.

Une partie de ce portrait est d'ordre qualitatif. Elle est le fruit de la réflexion et de l'analyse de la responsable de la recherche et de l'évaluation et du comité aviseur et peut comporter des angles morts, notamment en raison de l'absence de représentant des Auberges du cœur dans le comité aviseur. Il est aussi à noter que, comme la recherche portait principalement sur leur travail, seuls les OCAJ ont été sondés dans le cadre de ce projet. Les réponses données en ce qui a trait aux besoins des jeunes et à leurs difficultés ne sont donc que les perceptions du personnel et non pas celles des personnes concernées.



Acronymes fréquemment utilisés

ACA	Action communautaire autonome
ACAJ	Action communautaire autonome jeunesse
CA	Conseil d'administration
MDJ	Maison des jeunes
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OCAJ	Organisme communautaire autonome jeunesse
RACQ	Regroupement des Auberges du cœur du Québec
RÉRAQ	Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec
RMJQ	Regroupement des maisons des jeunes du Québec
ROCAJQ	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage
ROCQTR	Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue







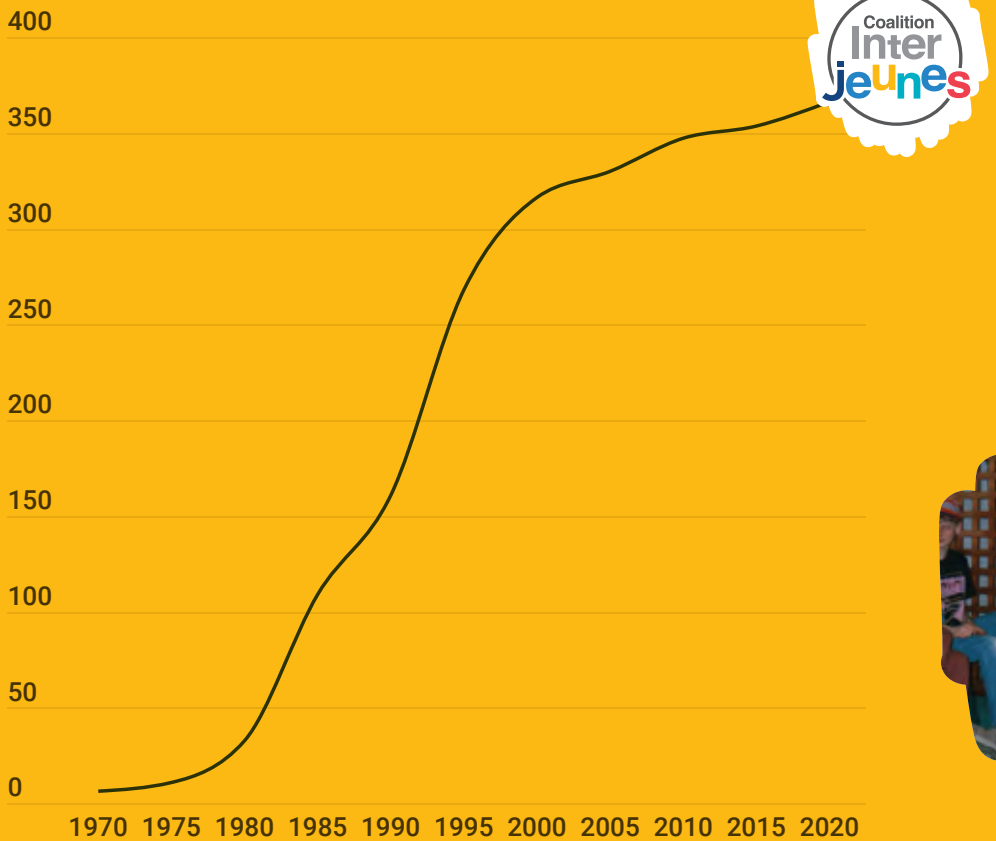

Petit historique de l'action communautaire autonome jeunesse

Il y a maintenant plus d'un demi-siècle que le milieu communautaire jeunesse évolue au Québec. Au moment où l'État québécois mettait en place son lot de réformes, notamment dans les milieux éducatifs, de la santé et des services sociaux, le milieu communautaire s'activait à combler les besoins émergeant de la Révolution tranquille. L'abandon graduel de la religion catholique faisait en sorte qu'il fallait désormais mettre en place de nouveaux moyens pour s'occuper des personnes dans le besoin (Fontaine et Richard, 1997).

Depuis, le nombre d'organismes voués aux jeunes a explosé. Des milieux de vie spécialement conçus pour accueillir les jeunes ont ouvert leurs portes partout au Québec et ont entraîné le développement de nouvelles pratiques sociales. Leur approche humaniste et centrée sur les jeunes et leurs besoins ont permis d'aller rejoindre ceux et celles pour qui l'offre traditionnelle de services jeunesse ne convient pas. L'expertise des intervenant·e·s et leurs connaissances pointues de leur communauté ont permis de développer des pratiques innovantes et efficaces particulièrement en réponse aux problèmes de décrochage, d'intimidation, de toxicomanie et d'itinérance qu'ils voyaient émerger sur le terrain.

Aujourd'hui, les OCAJ se comptent par centaines et on les trouve partout à travers la province.

Émergence des OCAJ à travers les années



Coalition Inter jeunes

50 ans
d'expérience



Les années 1970

Au sortir de la Révolution tranquille, des voix se font entendre pour réclamer l'organisation de services sociaux s'adressant aux jeunes et le développement de ressources favorisant la prévention. En 1973, le gouvernement crée le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) « afin de répondre à la demande croissante d'organismes bénévoles qui désiraient recevoir aide, conseil, information et soutien financier » (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020). Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) reconnaît ainsi l'apport essentiel des organismes communautaires à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Les premières maisons d'hébergement jeunesse font leur entrée dans le paysage québécois, tout comme les premières maisons des jeunes. On assiste alors à l'émergence de dizaines d'organismes communautaires entièrement dédiés à la jeunesse, comme le Bureau de consultation jeunesse (BCJ) à Montréal en 1970, la Maison des jeunes de Farnham (1977) et l'Antre-jeunes (1979) à Saint-Jérôme. La publication du rapport Batshaw sur les enfants placés en centres d'accueil « apporte un souffle de fraîcheur aux organismes communautaires jeunesse » en recommandant de considérer les jeunes dans leur globalité. Il souligne l'importance d'offrir aux jeunes des « lieux où ils [peuvent] se laisser aller à leur fantaisie [...]. Ces lieux devaient en plus être structurés autour de concepts d'animation engageant la participation active des enfants. » (Bathalon, J. et Kaci, P., 1996). En somme, un modèle auquel répondent les OCAJ.



On fonde, en 1976, le Regroupement des organismes communautaires jeunesse de Montréal métropolitain (ROCJMM), l'ancêtre du ROCAJQ, suivi en 1978 de ce qui allait devenir le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ).

Un petit bout d'histoire...
Farnham — 1977

Un groupe d'intervenants du CLSC, des gens du milieu et des jeunes qui avaient le goût de s'impliquer avec les ados dans un lieu de rencontre et de loisirs sains, dans une municipalité où les lieux de rassemblement étaient rares, fonde la Maison des Jeunes de Farnham.

Faits saillants

1973
Création du PSOC

1974
Création des premières maisons d'hébergement jeunesse

1975
Ouverture des premières maisons des jeunes

1976
Fondation du ROCJMM

1978
Début de ce qui allait devenir le RMJQ

Les années 1980

Les années 1980 au Québec ont été marquées par la multiplication d'organismes communautaires jeunesse ainsi que par des événements dédiés à la jeunesse tels que le Sommet québécois de la jeunesse (1983) et l'Année internationale de la jeunesse (1985). (Schäppi, White, P. et White, D., 2007) Le Parti québécois est au pouvoir. Les jeunes veulent l'indépendance, mais aussi prendre plus de place au sein de la société. La crise économique ne leur laisse pas entrevoir un bel avenir. Ils réclament des espaces et ont besoin d'être entendus. Sous René Lévesque, les dossiers jeunesse deviennent la responsabilité du premier ministre. On fonde en 1982 le Secrétariat à la jeunesse pour jouer « un rôle stratégique de représentation des intérêts et des besoins des jeunes, afin d'influencer l'action gouvernementale » (Secrétariat à la jeunesse, 2020). En 1987, on crée le Conseil Permanent de la jeunesse (CPJ), une instance-conseil auprès des décideurs sur les questions liées à la jeunesse, qui « vient renforcer l'importance de ce dossier au sein de l'appareil gouvernemental. » (Schäppi, White, P. et White, D., 2007)

Du côté de l'action communautaire, on se mobilise et s'organise : « des initiatives communautaires liées à la lutte au décrochage émergent en réponse aux problèmes grandissants de pauvreté et d'insertion sociale chez les jeunes. » (Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage, 2021) On voit arriver des projets porteurs, comme Benado (1980), un organisme qui fait la promotion de la justice alternative et de solutions au décrochage scolaire situé à Delson, ou bien la Transit, une ressource d'hébergement pour jeunes à Boucherville, qui donnera naissance à la Maison de Jonathan (1981) à Longueuil. De nombreuses maisons d'hébergement jeunesse (aujourd'hui Auberges du cœur) ouvrent aussi leurs portes : La Maison Tangente (1983) à Montréal, Habit-Action (1986) à Drummondville et Chaumières Jeunesse (1988) à Rawdon, par exemple.

En 1980, le RMJQ est officiellement fondé, suivi, en 1987, par le Regroupement des maisons d'hébergement jeunesse du Québec (RMHJQ), l'ancêtre du RACQ, formé de neuf maisons membres. À plus grande échelle, on voit également apparaître la Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ) qui, plus tard, donnera naissance au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Le 30 octobre 1989, la COCQ organise la première Journée nationale de visibilité du mouvement communautaire sous le thème « Nous reconnaissez-vous? »

370 % d'augmentation depuis 1970

Années **1980**
160
OCAJ



Faits saillants

1980
Fondation du RMJQ

1982
Création du SAJ

1983
Sommet québécois de la jeunesse

1985 **Mise sur pied de la COCQ**

1985 **Année internationale de la jeunesse**

1987
Fondation du RMHJQ

1989 **(30 octobre) 1re Journée nationale de visibilité du mouvement communautaire organisée par la COCQ**



Au cours de années 1980, ont ouvert au Québec :

18 organismes d'hébergement jeunesse dans 8 régions

19 organismes de lutte au décrochage dans 9 régions

77 maisons des jeunes dans 17 régions

Un petit bout d'histoire...
Drummondville — 1984

La Piaule, qui a comme mandat premier le travail de rue, est née de la préoccupation des membres de la communauté d'agir sur les conditions de vie de gens en souffrance et en rupture avec les réseaux d'appui traditionnels.



Les années 1990

Le gouvernement s'engage à reconnaître l'apport du mouvement communautaire et à assurer un financement mieux adapté au rôle des organismes populaires et communautaires autonomes. En 1995, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SAC) est créé afin de conseiller le gouvernement sur les actions à mener dans ce secteur d'activité. Cependant, cinq grands regroupements[2] d'ACA dénoncent l'absence de consultation gouvernementale sur les orientations prises par le gouvernement concernant l'action communautaire. Leur mobilisation porte ses fruits et ils réussissent à participer via un comité aviseur qui inclut un « secteur jeunes » dont le RMJQ, le ROCAJQ et le RMHJQ font partie. En 1995 se tient une première rencontre nationale du mouvement d'ACA. (Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 2019)

Le milieu jeunesse est en action. En 1991, le Regroupement des organismes communautaires jeunesse de Montréal métropolitain (ROCJMM) devient un mouvement provincial et prend le nom de « Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec » - le ROCAJQ.

Des organismes pour le travail de rue tels que PACT de Rue à Montréal (1991), Arrimage jeunesse à Rouyn-Noranda (1995) et Toxic-Action à Dolbeau-Mistassini (1996) voient le jour partout sur le territoire. Leurs intervenant·e·s décident de se regrouper et forment, en 1993, l'Association des Travailleurs et Travailleuses de rue du Québec (ATTRUEQ), toujours active aujourd'hui.

En 1994, grâce aux luttes du RMJQ, on réussit à faire changer le paragraphe 2 de l'article 327 du Code civil pour permettre aux jeunes mineurs de siéger sur des CA, une victoire qui aura des répercussions sur des centaines d'organismes. Les choses bougent beaucoup aussi du côté des organismes de lutte au décrochage, qui voient leur nombre doubler au cours de la décennie.
En 1996, 13 groupes forment le Regroupement des organismes communautaires d'intervention auprès des décrocheurs potentiels ou réels de l'île de Montréal (ROCIDEC). En 1998, la toute première école de rue, la Maison Dauphine, ouvre ses portes à Québec afin de répondre aux besoins de scolarisation des jeunes de la rue.

Le 22 janvier 1997, le ROCAJQ envoie une invitation au RMJQ et au RMHJQ leur proposant qu'ils se rencontrent de façon ponctuelle pour discuter d'enjeux communs. Ils se réuniront à quatre reprises cette année-là et ce sera la naissance d'Interjeunes.

Le 8 mai 1998, le ROCAJQ et le RMHJQ organisent « De la parole aux… actes : Place aux jeunes », une marche réunissant des jeunes des quatre coins du Québec. Au cours de cet exercice, les jeunes veulent confronter les préjugés à leur égard et aussi faire part publiquement de leurs revendications. (Saint-Pierre, 1998)

Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale des Nations unies approuve la recommandation de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse tendant à faire du 12 août la Journée internationale de la jeunesse.



Ce soir à Montréal

Sept jeunes passeront de la parole aux actes

par Johanne St-Pierre

CHICOUTIMI (JSTP) - Sept représentants du Café-jeunesse de Chicoutimi participeront à la marche des jeunes qui aura lieu ce soir, dans les rues de Montréal.

Cette activité, organisée par le Regroupement des organismes communautaires volontaires jeunesse du Québec (ROCAJQ) et le Regroupement des auberges du Coeur, devrait réunir des centaines de jeunes provenant des quatre coins de la province. Au cours de cet exercice, les jeunes veulent confronter les préjugés à leur égard et aussi faire part publiquement de leurs revendications.

Selon Kathy Lapointe, coordonnatrice du Café-jeunesse, les deux regroupements ont réussi un tour de force en mobilisant des jeunes qui ont rarement la chance de prendre la parole. «On demande souvent aux jeunes de s'impliquer dans des actions, mais dans bien des cas, ils ont tellement autres choses à penser, à commencer par leur survie, qu'il est difficile d'obtenir leur participation», explique-t-elle.

Cet événement a ceci de particulier que les jeunes réclament leur droit à une place dans la société. Parmi les revendications faites par et pour les jeunes, on retrouve l'augmentation du salaire minimum, l'abolition de la «Retraite sociale anticipée» et la création d'emplois.

Dans le communiqué émis par les organisateurs de la marche, on constate que «la situation actuelle vécue de plus en plus souvent par les jeunes des deux dernières générations comme l'école et le travail pour les conduire à une espèce de «retraite sociale anticipée».

Parmi les statistiques qui y sont données, on signale entre autres que le nombre d'emplois à temps complet baisse plus rapidement que la création d'emplois qui, depuis 1990, le pourcentage de jeunes sur le marché du travail a chuté de 12 % et que le taux de décrochage chez les jeunes de moins de 20 ans ne cesse de s'accroître. D'autre part, on compte 116 000 jeunes inscrits à l'aide sociale, soit 10 % de plus qu'il y a 20 ans.

UNE PLACE - Ce matin, David Boudreault, Sandra Girard, Kathy Lapointe (à l'arrière), Simon Ouellet et Louise Tremblay (à l'avant) du Café-jeunesse de Chicoutimi, prennent la direction de Montréal afin de participer à la marche «De la parole… aux actes» Photo Sylvain Dufour

Saint-Pierre, Johanne (1998, 8 mai). Sept jeunes passeront de la parole à l'acte, Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, no 184, p. 5.

101 % d'augmentation depuis 1980

Années **1990**

322

OCAJ

Un petit bout d'histoire… Sainte-Anne-de-La-Pocatière — 1993

La Corporation Tandem-Jeunesse est créée par le biais du travail de rue. Quatre ans plus tard, la maison d'hébergement ouvre ses portes grâce aux efforts concertés de différents intervenants qui souhaitaient répondre à un besoin criant de la communauté.

Faits saillants

L'appellation « Auberge du cœur » ainsi que son logo sont reconnus officiellement au sein du Regroupement

1991
Fondation du ROCAJQ

1993
Fondation de l'ATTRUEQ

1996
Première rencontre nationale du mouvement d'ACA

1996
Fondation du regroupement des organismes communautaires d'intervention auprès des décrocheurs potentiels ou réels de l'île de Montréal (ROCIDEC).

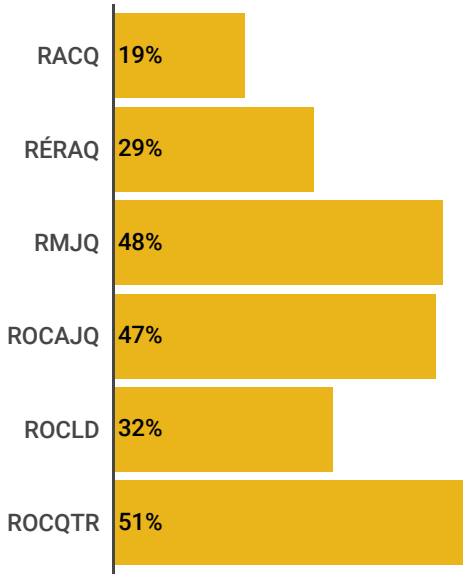
1996
Constitution d'une table « Secteur jeune » du comité aviseur de l'Action communautaire autonome

1997
Naissance d'Interjeunes

8 mai 1998
De la parole aux… actes : Place aux jeunes

1999
Changement de nom : Le RMHJQ devient le Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Proportion d'OCAJ d'Interjeunes fondés dans les années 1990





Les années 2000

Alors que, pendant les années 1990, on a assisté à l'émergence de nombreux organismes de travail de rue, le début du millénaire marque un pas important dans la lutte au décrochage. Des organismes comme Autonomie jeunesse (2003) à Trois-Rivières, Vallée jeunesse (2005) à Saint-Gabriel-de-Valcartier et Je raccroche (2008) à Rimouski voient le jour. On commence à réellement reconnaître l'apport des organismes communautaires avec la création, en 2002, du PACTE (programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation), grâce auquel le ROCIDEC et six de ses membres se font accréditer. L'année suivante, des écoles de la rue reçoivent à leur tour leur accréditation. S'ensuit la mise sur pied d'un outil de référence qui définit les organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire et qui fait état du besoin émergent de mettre en place un réseau d'organismes d'éducation alternatifs. Le ROCIDEC s'étend à l'ensemble du Québec et devient, le 17 février 2004, le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD).

En 2005, Interjeunes (alors constituée du RACQ, du RMJQ et du ROCAJQ), percevant que la réforme du réseau de la santé et des services sociaux engendre une restructuration du système qui menace ses organismes, « entame une démarche de résistance » (Schäppi, White, P. et White, D., 2007). Ensemble, ils font aussi plusieurs représentations pour participer à la Stratégie jeunesse 2006-2009.

En 2006, Interjeunes organise une grande rencontre de jeunes à Saint-Jean-Chrysostome afin de discuter de l'implantation des réseaux intégrés de services en santé et services sociaux dans les pratiques d'intervention des groupes communautaires autonomes auprès des jeunes. C'est à ce moment qu'ils adoptent l'image du Loup solidaire, pour illustrer de façon originale les pratiques d'intervention propres aux groupes membres qui composent cette Coalition. Ce sont des pratiques solidaires, insoumises et menacées de disparition. Ils rédigent un manifeste qu'ils remettront au ministre de la Santé de l'époque, Philippe Couillard. L'année suivante, le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR) est fondé. En 2009, le ROCLD se joint à la Coalition Interjeunes.

10 %
d'augmentation
depuis 1990



Un petit bout d'histoire…
Montréal — 2001

Dans le cadre de son cours de leadership, un étudiant développe l'idée de concevoir un portail Internet pour aider les jeunes LGBT et leur entourage. L'année suivante, AlterHéros devient officiellement une association à but non lucratif et trouve rapidement de nombreux partenaires du milieu qui souhaitent participer au succès du projet, qui vise à favoriser l'épanouissement des individus par rapport à leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur expression de genre et leur sexualité.



Faits saillants

2002
Adoption par le Québec du premier plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

2004
Obtention par le ROCIDEC d'un mandat national de représentation; passage du ROCIDEC au ROCLD

2005
Dépôt d'un projet PACTE « Reconnaissance des organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire »

2006
Production du portrait des pratiques communautaires de lutte au décrochage au Québec

2006
21 avril : 1re journée d'échanges sur les pratiques d'éducation alternative, à Québec

2007
Fondation du ROCQTR

2008
Dépôt du manifeste du loup solidaire à Philippe Couillard, ministre de la Santé

2009
Intégration du ROCLD dans la Coalition Interjeunes



Les années 2010

Active depuis plusieurs années, la Coalition Interjeunes a le vent dans les voiles et multiplie ses actions. Le 21 octobre 2014, la Coalition Interjeunes, de concert avec Créavif et des élus municipaux de la France et de la Belgique, donne le coup d'envoi international à la Déclaration d'engagement jeunesse, un appel à l'inclusion sociale et au développement du pouvoir d'agir des jeunes. De nombreux élu·e·s et municipalités signent la déclaration et en 2018, Philippe Couillard sera le premier premier ministre à y apposer sa signature.

L'arrivée de nouveaux organismes qui répondent à des besoins bien actuels des jeunes de leur communauté démontre que près d'un demi-siècle après l'arrivée des premiers OCAJ, l'approche communautaire autonome jeunesse reste pertinente et nécessaire. Pensons notamment à Apprendre autrement (2010) à Saint-Jean-Port-Joli, Jeunes identités créatives (2013) à Montréal, Impact de rue Haute-Yamaska (2017) et Y4Y (2018) à Montréal.

Le ROCAJQ organise en 2013 le premier colloque sur l'action communautaire jeunesse. Plus de 150 participants en provenance du milieu communautaire jeunesse, du milieu de la recherche, du réseau de la santé et des services sociaux et de l'administration publique, se rassemblent pour discuter d'enjeux touchant les jeunes et l'intervention jeunesse.

Le ROCQTR se joint à la Coalition Interjeunes en 2014, suivi par le RÉRAQ en 2017.

Le Regroupement des écoles de la rue accréditées est officiellement fondé en 2014, année qui marque aussi le début des Grandes consultations Jeunesse. Événement unique en son genre au Québec, la GCJ rassemble des centaines de jeunes de divers horizons pour discuter de questions qui les concernent. Afin d'offrir encore plus de place à la voix des jeunes, la cinquième édition de la GCJ est entièrement réfléchie et conceptualisée par un comité de jeunes.

En 2019, 22 ans après avoir été officiellement créée, la Coalition Interjeunes engage une première personne à sa coordination et adopte une nouvelle image.

4,5 %
d'augmentation
depuis 2000



Un petit bout d'histoire...
Québec — 2012

Le Diplôme avant la Médaille est né d'une initiative individuelle d'une entraîneuse de basketball qui souhaitait favoriser la persévérance et la réussite scolaire d'élèves à risque de décrochage en utilisant le sport comme levier d'intervention. Le projet s'est progressivement transformé en un programme structuré et a pris la forme d'un organisme à but non lucratif incorporé en 2016.

Faits saillants

2013
Colloque sur l'action communautaire jeunesse organisé par le ROCAJQ

2014
Changement de l'acronyme du regroupement. Le ROCQLD devient le ROCLD.

2014
Intégration du ROCQTR dans la Coalition Interjeunes

2014
Déclaration d'engagement jeunesse

2015
Fondation du RÉRAQ

2015
1re édition de la GCJ : Écho de la voix des jeunes sur la 2e Politique québécoise de la jeunesse du SAJ

2016
2e édition de la GCJ : la réussite éducative, ça me concerne! Plan sur la réussite éducative du MEES

2017
3e édition de la GCJ : Exclusion sociale

2017
Intégration du RÉRAQ dans la Coalition Interjeunes

2018
4e édition de la GCJ : #Je suis... au-delà des étiquettes

2019
Première personne en poste à la coordination à Interjeunes

2019
Nouveau logo

2019
5e édition de la GCJ : Allume! Ce qui nous préoccupe – première édition créée par un comité de jeunes











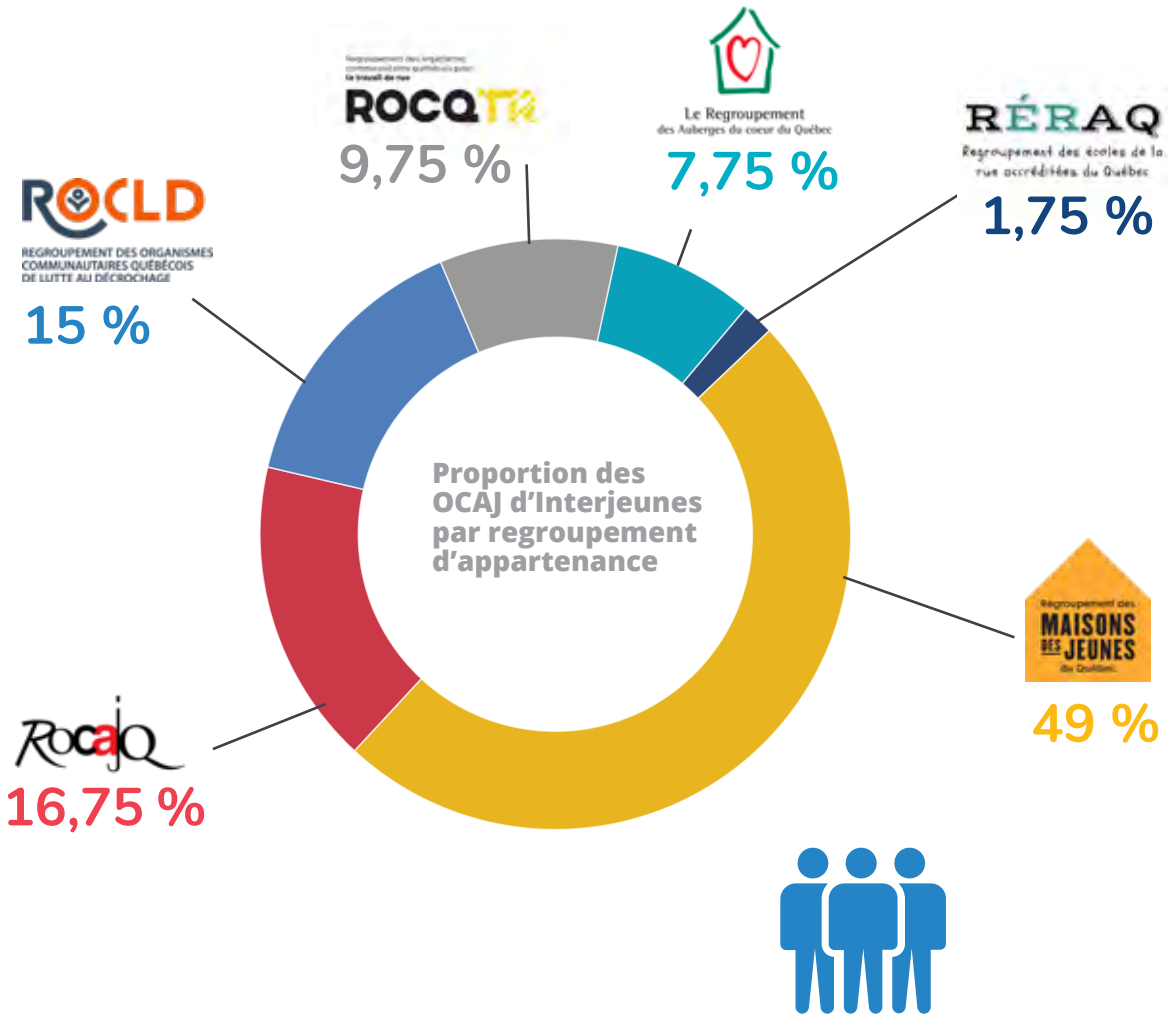
Les OCAJ du Québec d'aujourd'hui

La Coalition Interjeunes

Née en 1997, la Coalition Interjeunes représente les six regroupements québécois d'action communautaire autonome jeunesse, soit les regroupements des Auberges du cœur (RACQ), des écoles de la rue accréditées (RÉRAQ), des maisons des jeunes (RMJQ), des organismes communautaires autonomes jeunesse (ROCAJQ), des organismes de lutte au décrochage (ROCLD) et des organismes pour le travail de rue (ROCQTR). À ce jour, Interjeunes rassemble **370 organismes jeunesse dans les 17 régions administratives du Québec**[3]. Les 30 années en moyenne de présence sur le terrain témoignent de la compréhension qu'ils ont de leur milieu, qui est à la fois actuelle et nourrie par les années d'expérience. Leur public cible est formé principalement de jeunes entre 12 et 30 ans.

Au cœur de cette expérience se trouvent des personnes dévouées et impliquées qui ont à cœur la mission à laquelle ils ont adhéré et qui guide le travail qu'ils accomplissent quotidiennement. Les OCAJ sont des piliers de leur communauté. La solidarité et l'entraide étant des valeurs phares de leur philosophie, ils travaillent en étroite collaboration avec les autres acteurs de leur milieu. Plus ces partenariats qu'ils ont su tisser au fil des années sont solides, plus ils assurent de ne laisser personne passer entre les mailles du filet. Ensemble, ils savent détecter les problèmes émergents et mettre en place rapidement et efficacement des mécanismes de réponse adéquats et adaptés aux besoins des citoyen·ne·s.

Leur champ d'action est vaste, les jeunes qu'ils rejoignent se comptent par centaines de milliers et leur capacité à contribuer concrètement à leur bien-être et à leur développement a depuis longtemps fait ses preuves. Unique et spécifique au Québec, l'action communautaire autonome jeunesse représentée par Interjeunes est une richesse qu'il faut non seulement préserver, mais mettre en lumière, valoriser et chérir.



Qu'est-ce qu'un organisme communautaire autonome?

« La pratique de l'action communautaire autonome est axée sur la transformation sociale, c'est-à-dire une pratique engagée dans des actions visant l'amélioration du tissu social, des droits et de la qualité de vie » (Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 2019)

Un organisme communautaire autonome naît d'une initiative citoyenne, de gens engagés à répondre de façon adaptée aux besoins de leur communauté. « Sa contribution ne se limite pas à la seule prestation de services, mais vise également une participation de la communauté dans la résolution des problèmes sociaux. On parle ici de pratiques ou de services alternatifs, c'est-à-dire qui sont différents de ceux offerts par les services publics. » (Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 2019)

L'action d'un organisme communautaire autonome n'est pas que curative; elle est aussi préventive. « L'action vise la capacité individuelle et collective à se prendre en charge et à trouver ses solutions. L'approche vise à long terme la transformation sociale par la sensibilisation, l'information, l'éducation populaire et la défense collective des droits. » (Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais, s.d.)

L'autonomie des organismes leur octroie le droit de déterminer leur mission, leurs actions, leurs façons de faire et leurs modes de gestion. Depuis 2001, après l'adoption de la Politique gouvernementale – « L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec », l'action communautaire autonome est définie par huit critères.

Critères de l'action communautaire autonome (ACA)

Critères partagés par l'ensemble des organismes d'action communautaire :

1	Avoir le statut d'un organisme à but non lucratif;
2	Être enraciné dans sa communauté;
3	Entretenir une vie associative et démocratique;
4	Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques

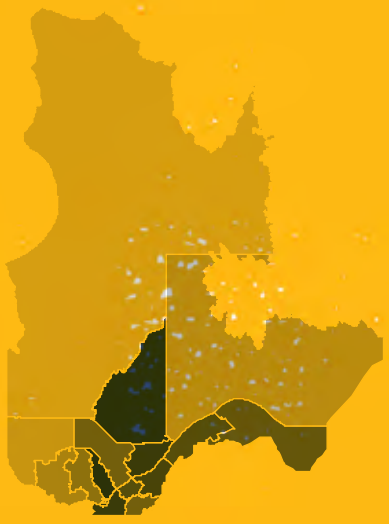
Critères spécifiques aux organismes d'ACA :

5	Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
6	Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme qui favorise la transformation sociale;
7	Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées;
8	Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Quelques chiffres

La Coalition Interjeunes représente 370 organismes communautaires autonomes jeunesse (OCAJ) partout dans la province. On retrouve un peu plus du tiers (34 %) des OCAJ d'Interjeunes dans la grande région métropolitaine de Montréal. Bien que les sièges sociaux soient répartis à travers 181 villes et municipalités, le rayonnement des organismes est beaucoup plus vaste, car nombreux sont les OCAJ à desservir les citoyen·ne·s des communautés avoisinantes. En comparant la répartition territoriale des jeunes de 12 à 30 ans au Québec à celle des OCAJ d'Interjeunes, on remarque que là où sont les jeunes, les OCAJ suivent.

Répartition régionale des OCAJ représentés par la Coalition Interjeunes



01 - Bas-Saint-Laurent : 20 OCAJ
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean : 27 OCAJ
03 - Capitale-Nationale : 25 OCAJ
04 - Mauricie : 16 OCAJ
05 - Estrie : 17 OCAJ
06 - Montréal : 81 OCAJ
07 - Outaouais : 9 OCAJ
08 - Abitibi -Témiscamingue : 5 OCAJ
09 - Côte-Nord : 7 OCAJ
10 - Nord-du-Québec : 2 OCAJ
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 18 OCAJ
12 - Chaudière -Appalaches : 22 OCAJ
13 - Laval : 6 OCAJ
14 - Lanaudière : 28 OCAJ
15 - Laurentides : 14 OCAJ
16 - Montérégie : 52 OCAJ
17 - Centre-du-Québec : 21 OCAJ

En plus de leur adresse principale, ils sont nombreux à avoir plus d'un point de service. Un point de service est un lieu autre où un organisme tient des activités ou offre des services à ses usager·ère·s. Certains organismes offrent également des services mobiles, c'est-à-dire qu'ils se déplacent pour faciliter leur accessibilité. Que ce soit en milieu urbain, semi-urbain ou rural, les services mobiles vont directement à la rencontre des jeunes et permettent de rejoindre des personnes souvent plus marginalisées ou éloignées des services habituels.

370
organismes

532
points de services

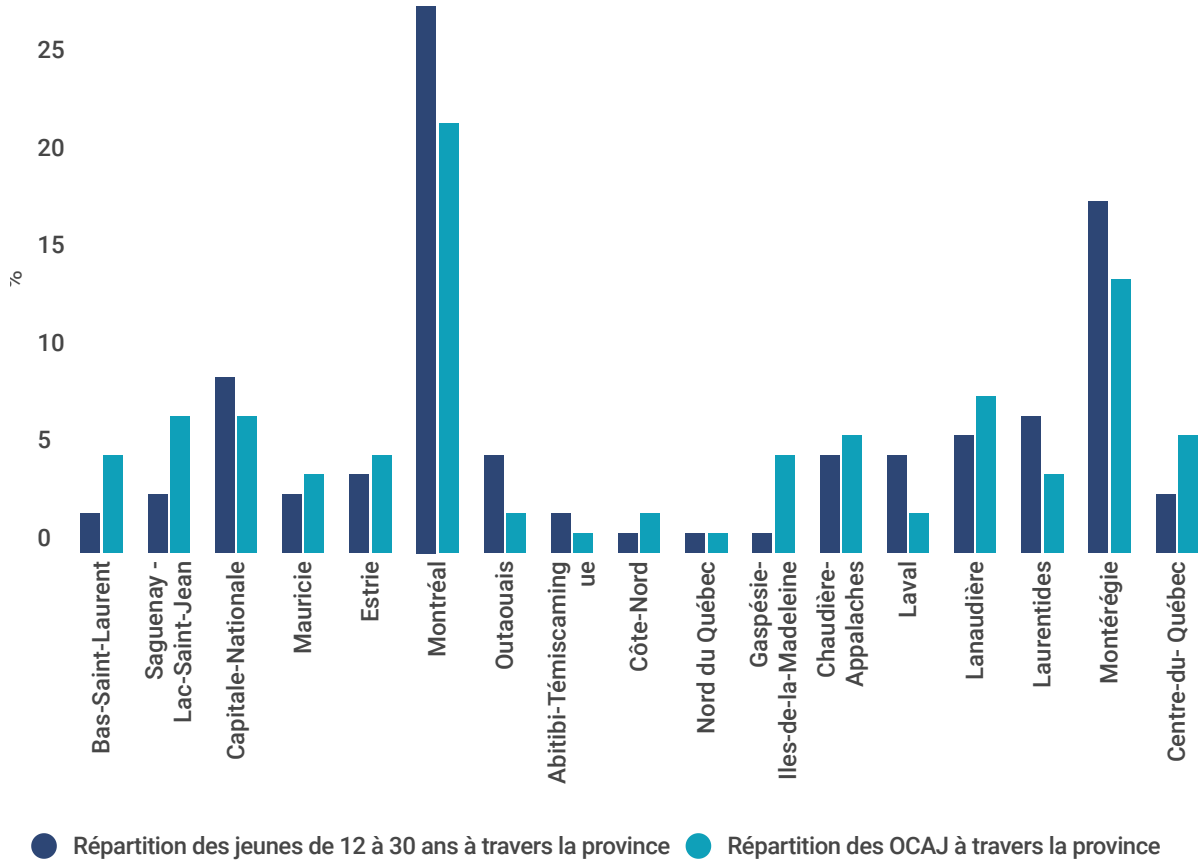
51
points de services mobiles



« L'Oasis, unité mobile d'intervention, a pour mission d'être une ressource d'intervention de première ligne en offrant un lieu d'écoute, d'aide, de référence et de prévention à la population lavalloise de 12 ans et plus. Ils vont à la rencontre des gens dans le besoin directement dans leur milieu. L'organisme souhaite rejoindre une population marginalisée et qui n'est souvent pas desservie par les autres ressources. L'Oasis vise à établir une relation déterminante et significative avec ses usagers dans le but de leur procurer une aide concrète et immédiate ».

—L'Oasis unité mobile d'intervention, 2015

Répartition régionale des jeunes du Québec et des OCAJ d'Interjeunes



Ressources humaines

On estime qu'un peu plus de 3 000 personnes travaillent au sein des groupes d'Interjeunes. Les OCAJ ont pour la plupart de petites équipes de travail : la moitié d'entre elles sont formées de six (6) personnes et moins. Toutefois, certaines sont beaucoup plus importantes, comme le démontre le taux de 15 % d'équipes qui sont composées de plus de 15 personnes. 63 % du personnel est employé à temps plein. Beaucoup d'organismes dépendent d'aide gouvernementale ponctuelle pour combler les équipes, comme celle d'Emploi Été Canada, par exemple.

Les organismes jeunesse forment un milieu ouvert et accessible aux jeunes sur le marché du travail : il y a en moyenne trois (3) employé·e·s de 30 ans et moins par organisme et dans le quart de ceux-ci, on retrouve des jeunes à des postes décisionnels. Les OCAJ contribuent aussi fortement à la formation d'un grand nombre d'intervenant·e·s en accueillant des centaines de stagiaires annuellement.

Selon une enquête du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) publiée en 2018, les femmes non affectées à des postes de direction et occupant des postes à temps plein affichent en moyenne huit (8) années d'ancienneté (médiane de 7) tandis que ce serait une moyenne de sept (7) ans (médiane de 5) chez les hommes. Le tout diminue légèrement chez les personnes travaillant à temps partiel. Toujours selon la même étude, « dans 30 % (ressources à temps plein) et 23 % (ressources à temps partiel) des organisations, les femmes détiennent un diplôme universitaire, et dans 30 % et 18 % des organisations, elles possèdent un diplôme collégial. Du côté des hommes, dans 22 % et 12 % des organisations, ils détiennent un diplôme universitaire, et dans 28 % et 13 % des organisations, ils possèdent un diplôme collégial » (Binhas, 2018).

À ce chiffre s'ajoute un nombre important de stagiaires et de bénévoles. Le CSMO-ÉSAC établissait que 67 % des organismes communautaires « bénéficient de la participation de bénévoles autres que les personnes administratrices » et que parmi ceux-ci, 42 % « bénéficient de la participation de bénévoles âgés de moins de 35 ans » (Binhas, 2018).

72 %
des organismes emploie moins de 10 personnes

22 %
ont 10 à 19 employé·e·s

6 %
ont plus de 20 employé·e·s

8
nombre moyen d'employé·e·s par OCAJ

3
nombre moyen d'employé·e·s de 30 ans et moins

1/4
des OCAJ ont des jeunes de 30 ans et moins occupant des postes décisionnels

Difficulté à recruter et retenir le personnel

Dans le cadre d'un sondage réalisé par la Coalition Interjeunes en 2021, 50 % des répondant·e·s mentionnaient que le recrutement et la rétention du personnel sont les plus grands défis auxquels ils et elles doivent faire face. Les conditions salariales désavantageuses dues au sous-financement des organismes, la précarité des emplois et les horaires atypiques font en sorte que plusieurs quittent le milieu. De cause à effet, on remarque également une hausse du taux d'absentéisme chez les membres du personnel et un épuisement rapide des banques de jours de maladie. En plus du défi administratif qu'il amène, le roulement de personnel a un impact direct sur les jeunes qui perdent leurs intervenant·e·s. Il faut du temps pour tisser les liens de confiance qui sont à la base de l'intervention des OCAJ et c'est pourquoi la pérennité au sein des équipes est essentielle.

Quels sont les plus grands défis auxquels fait face votre organisme?

« Rétention du personnel très difficile, nous devons constamment afficher des postes et recommencer. Considérant les heures d'ouverture de notre organisme (soirs et fins de semaine) et la grande différence salariale que nous pouvons offrir comparativement aux grands centres (Commissions scolaires, DPJ, CISSS, etc.), il est difficile de maintenir les employé·e·s en poste très longtemps. »
— MDJ Jeunathèque d'Amqui

Recrutement et rétention du personnel : **un défi majeur pour les OCAJ**

Financement

États financiers

Le budget annuel total des OCAJ varie grandement au sein d'Interjeunes; près du quart (23 %) disposent de moins de 150 000 $, alors que d'autres opérant à plus grande échelle (8 %) fonctionnent avec des budgets dépassant le million de dollars. C'est ce qui explique que les revenus totaux moyens des OCAJ en 2018-2019 étaient de 406 000 $, mais que les revenus totaux médians se situaient à 240 000 $.

Pour poursuivre leur mission à plein potentiel, c'est-à-dire en ayant les moyens d'attirer et de retenir du personnel qualifié, d'avoir des locaux assez salubres et suffisamment spacieux, du matériel fonctionnel et de qualité, et de maintenir une certaine souplesse d'agir, les OCAJ ont besoin de revenus supplémentaires pour atteindre le seuil plancher. Le tiers des OCAJ auraient minimalement besoin du double de leur financement actuel. En moyenne, ce sont 218 000 $ supplémentaires par organisme que les OCAJ d'Interjeunes demandent.

Provenance du financement

Le gouvernement provincial est le principal bailleur de fonds du milieu communautaire autonome jeunesse. En moyenne, il octroie à lui seul 59 % des revenus globaux des OCAJ. Les instances fédérales 9 % et municipales 9 % chacune en moyenne des revenus, suivies de près par les fondations et organisations philanthropiques avec 7 % des revenus. Les 16 % restant proviennent de sources diverses, principalement d'activités d'autofinancement, de dons privés et du soutien d'institutions financières.

58 %

des OCAJ doivent opérer avec un budget annuel ≤ à 300 000 $

1/3

des OCAJ auraient minimalement besoin du double de leur financement actuel

+ 218 000 $

manque à gagner moyen des OCAJ

« Une hausse du financement pourrait nous permettre d'offrir à nos intervenants qualifiés des salaires convenables et concurrentiels. La stabilité de ceux-ci est essentielle pour créer des liens significatifs avec les résident·e·s et les ex-résident·e·s. »

— Auberge du cœur de la Source-Soleil, Sherbrooke

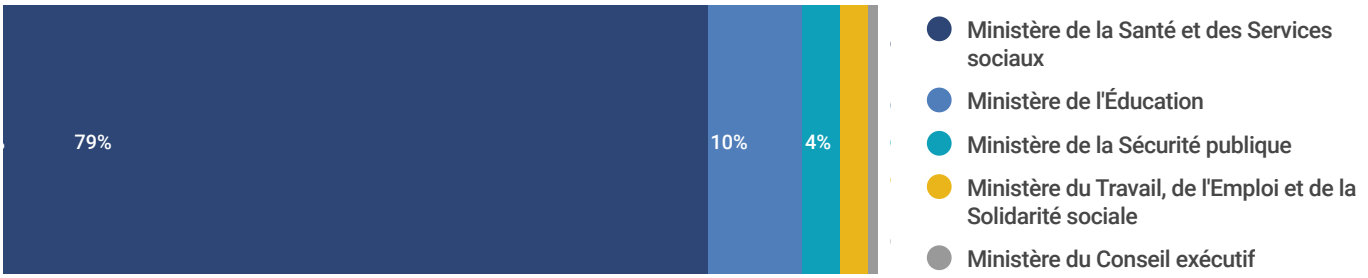
Financement provincial

Le financement provincial vient principalement du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), en grande partie via son programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Deux autres importants bailleurs de fonds sont le ministère de l'Éducation (MÉ) par l'intermédiaire du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) et le ministère de la Sécurité publique, avec le Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité et le Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes. (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2020)

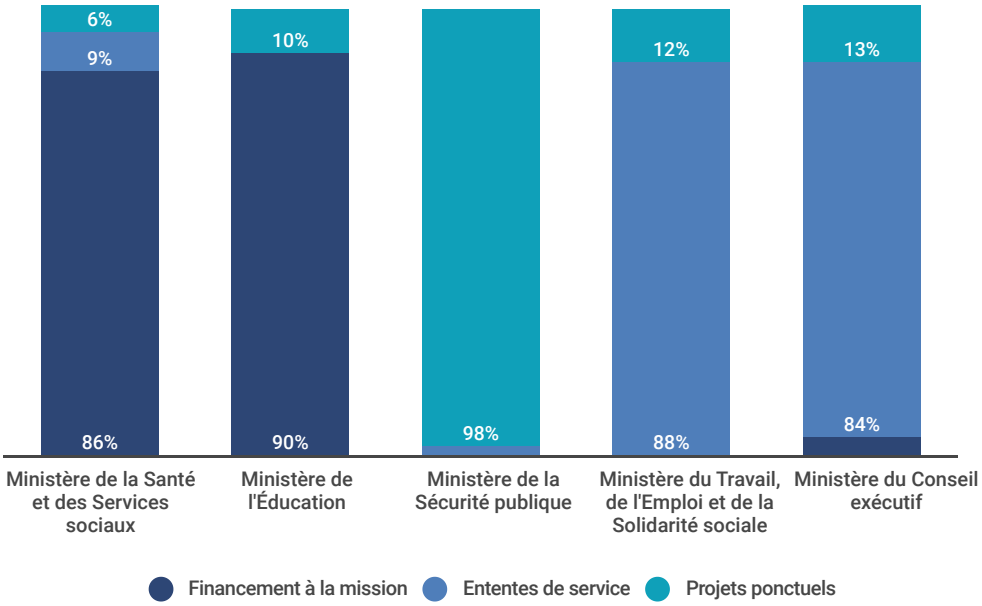
Le financement à la mission est le principal mode de financement provincial utilisé pour soutenir les OCAJ et représentait 85 % des sommes allouées aux OCAJ en 2018-19. (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2020) En revanche, ce mode de financement est uniquement privilégié par le MSSS et le MÉ, les autres favorisant les ententes de services et le financement par projet.

De surcroît, le fait que le financement à la mission octroyé soit grandement insuffisant force les OCAJ à combler leur déficit en multipliant les projets. Aussi, certains organismes avec des champs d'action et d'intervention particuliers n'ont pas accès à ces sources de financement provincial, notamment les OCAJ spécialisés en arts et culture. Atelier 19, un organisme jeunesse culturel situé à Granby en Montérégie et qui existe depuis 20 ans, en est un exemple parlant.

Principaux ministères finançant les OCAJ



Modes de financement utilisés par ministère





« Nous n'avons aucun financement à la mission comme nous avons une particularité d'utiliser l'art et la culture comme moyen d'intervention, nous n'avons aucun ministère d'appartenance qui nous finance à la mission. Nous devons donc créer de nouveaux projets perpétuellement pour aller chercher du financement via les appels de projets de tous horizons. »

— Atelier 19

Le financement à la mission a pour but de permettre à l'organisme communautaire autonome de se doter de l'organisation minimale nécessaire à la réalisation de ses objectifs en finançant notamment les montants nécessaires à l'infrastructure de base et à l'accomplissement de sa mission. Plus simplement, c'est le principe selon lequel la subvention reçue sert à financer ce pour quoi l'organisme communautaire autonome a été créé.

Le financement par ententes de services est une somme octroyée par le biais d'un contrat de collaboration qui traduit l'engagement des parties. Les résultats attendus de même que des balises très précises quant à l'utilisation des sommes figurent au contrat. Les ententes de services ont pour but de soutenir la réalisation de mandats reçus du gouvernement en réponse à des besoins déterminés par celui-ci. En d'autres termes, l'organisme devient sous-traitant du réseau de services ou de l'établissement avec qui il signe le contrat.

Le financement par projet (ou programme) consiste à des subventions gouvernementales distribuées sous forme de sommes ponctuelles à des organismes en vue de la réalisation de certaines initiatives, mais devant répondre également aux objectifs et aux priorités fixés par les bailleurs de fonds. (Coalition Interjeunes, 2006)

Ce besoin de devoir constamment chercher de nouvelles sources de financement est fortement décrié par le milieu, car il alourdit de façon considérable la charge de travail des équipes qui se retrouvent prises dans une éternelle recherche de financement et de redditions de comptes aux multiples bailleurs de fonds. Une augmentation substantielle du soutien à la mission viendrait pallier cette difficulté et aurait une incidence positive considérable sur les organismes, et davantage d'énergie pourrait être déployée pour le bien des jeunes. Allouer davantage de fonds à la mission augmenterait aussi la capacité des OCAJ à réagir rapidement en situation d'urgence, puisque les fonds ne seraient pas dédiés à des projets spécifiques.

Partenaires

Fidèles à ce principe inhérent à l'action communautaire, les OCAJ sont enracinés dans leurs communautés. Un organisme communautaire autonome mobilise « les forces vives du milieu autour d'enjeux collectifs. Il fait place à l'initiative citoyenne. » (Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais, s.d.)

Membres actifs des tables de partenaires des comités d'établissement scolaire et des comités intersectoriels, les OCAJ répondent toujours présent lorsqu'il s'agit de collaborer pour le mieux-être des jeunes.
Il y a cependant un revers à cette forte de participation aux instances de concertation : le temps. Alors que la multiplication des présences aux tables et comités permet de mieux faire reconnaître le travail des OCAJ et les besoins des jeunes en plus de permettre de développer des réponses collectives, plusieurs déplorent le temps et l'énergie qui y sont consacrés et le fait que ce temps n'est généralement pas reconnu dans les financements.

Au sein d'Interjeunes, travailler en partenariat est particulièrement important et les chiffres le démontrent de façon flagrante. Les principaux milieux d'où viennent les partenaires locaux des OCAJ sont en ordre d'importance : les organismes communautaires, les écoles, les organisations municipales (MRC, villes, municipalités, arrondissements), les partenaires locaux issus du monde de la santé, les services policiers et les entreprises privées. Selon un sondage réalisé en 2021 par la Coalition Interjeunes, 92 % des OCAJ ont des partenariats avec au moins quatre milieux différents.

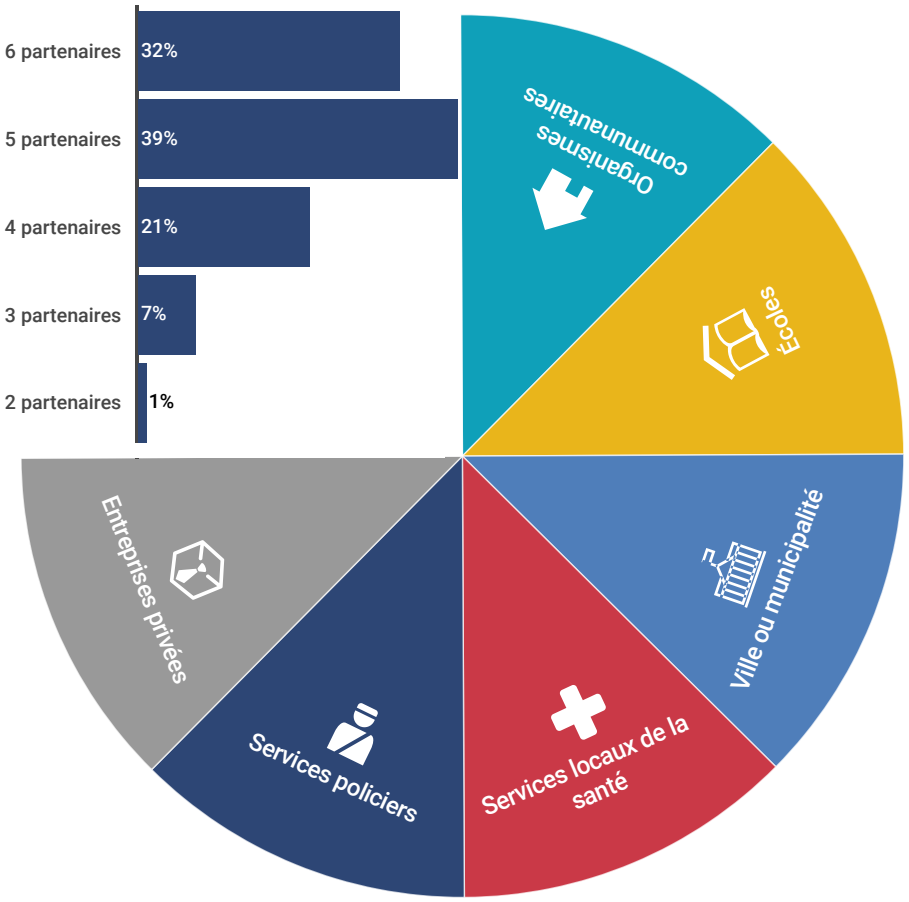


Partenariat : Le partenariat implique un engagement contractuel entre acteurs sociaux qui acceptent d'entreprendre un projet commun dont la mission, les objectifs, les moyens d'action et la durée sont précisément définis. (Tremblay et Rolland, 1996, version révisée en 2003)

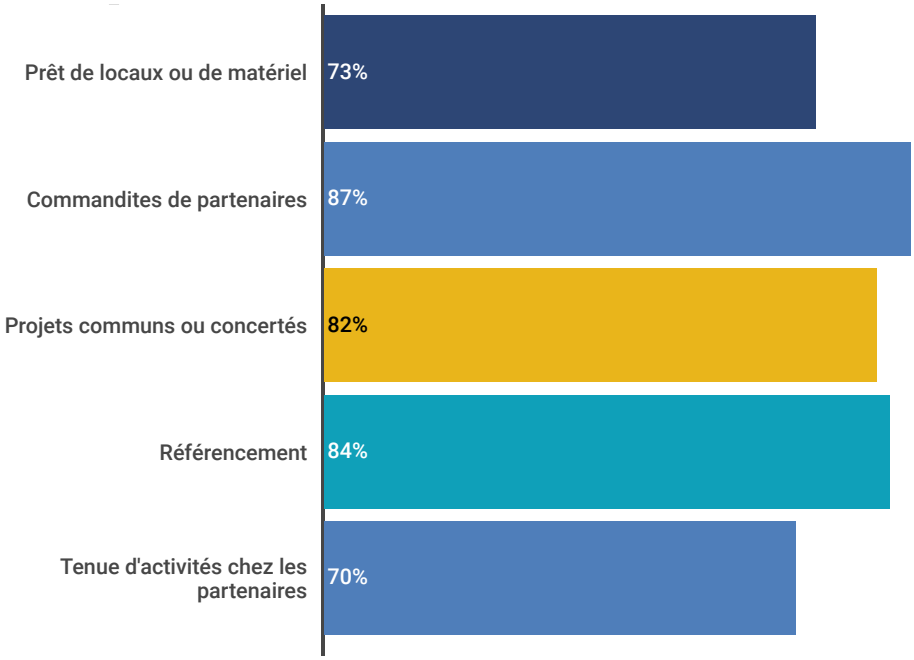
Concertation : La concertation est un processus de participation publique qui vise le consensus ou le compromis. Elle sert à orienter les décisions et est fondée sur la discussion et la délibération. C'est un processus qui se planifie et qui est généralement du registre de la représentation. (Fortier, 2010)

Pour que la relation soit définie comme étant partenariale, celle-ci doit se manifester concrètement; le simple fait de siéger sur des comités et tables de concertation avec des acteurs de la communauté ne fait pas automatiquement d'eux des partenaires. L'activité partenariale des OCAJ se décline de plusieurs façons, principalement par le prêt de matériel ou de locaux, le financement de projets et de commandites, des projets communs et concertés, des événements locaux, le référencement mutuel, l'offre d'activités et de formations aux partenaires.

Les partenaires locaux des OCAJ



Les différentes expressions du partenariat



Proportion d'OCAJ appliquant ces types de partenariat

Partenariats avec d'autres organismes communautaires

La quasi-totalité des OCAJ est partenaire avec d'autres organismes communautaires et ces partenariats prennent plusieurs formes. 85 % ont des projets communs ou concertés, 84 % des OCAJ se font référer des jeunes par d'autres organismes et un peu plus du tiers se fait prêter des locaux ou du matériel. En réponse à la pénurie de main-d'œuvre et au manque de financement, certains organismes partagent même du personnel.



99% des OCAJ sont partenaires avec d'autres organismes communautaires (OC)

85% ont des projets communs ou concertés
84% se font référer des jeunes par des OC
50% offrent des activités ou services à des OC

Partenariats avec les écoles

La grande majorité des OCAJ ont des partenariats bien établis avec les écoles de leur communauté. Ces partenariats se reflètent surtout par des projets communs ou concertés. On remarque aussi que les écoles sont promptes à référer des jeunes aux ressources communautaires. La moitié des OCAJ partenaires offrent également des activités et des services au sein des écoles (animation, ateliers, formations, aide au devoir, intervention de milieu, etc.) Un peu plus du tiers des OCAJ se font prêter des locaux ou du matériel par les écoles, pour y réaliser des activités et des services, par exemple.



90% des OCAJ sont partenaires avec les écoles

70% se font référer des jeunes par les écoles
54% offrent des activités ou services à des écoles
48% ont des projets communs ou concertés

Partenariats avec les services de santé de la communauté

Le partenariat qu'entretiennent les services locaux de santé, tels les CLSC, les CISSS ou les CIUSS et les cliniques avec les OCAJ est important. Aux premières lignes, les intervenant·e·s communautaires servent souvent de pont entre les personnes plus marginalisées et le système de santé. En ce sens, le référencement est bidirectionnel : alors que 64 % des partenariats impliquent du référencement des services publics de santé aux ressources communautaires, les OCAJ dirigent tout autant les jeunes vers les services publics dont ils ont besoin. En plus de leur fournir du matériel de prévention, les travailleurs et travailleuses du milieu de la santé peuvent également offrir du soutien aux intervenant·e·s communautaires. Inversement, il arrive souvent que les intervenant·e·s des CIUSSS et des CISSS réfèrent des jeunes aux OCAJ, car le système de santé n'est pas en mesure d'offrir certains services (accompagnement, hébergement, suivi dans leur milieu de vie, etc.). La réponse des OCAJ à la pandémie de COVID-19 l'illustre bien : les services de santé ont rapidement appelé les OCAJ à la rescousse pour mettre sur pied des mesures d'urgence afin d'offrir nourriture, hébergement et soutien à une population en crise.

Les coupes budgétaires dans le milieu de la santé ont toutefois mis à mal certains partenariats, qui ont dû mettre fin à des ententes de service, faute de financement.



93% des OCAJ sont partenaires avec des services de la santé

64% se font référer des jeunes par des service de la santé
60% se font financer ou commanditer des projets
42% ont des projets communs ou concertés

Partenariats avec les villes et municipalités

Les partenariats avec les villes et municipalités sont principalement d'ordre financier et matériel. Par ailleurs, 43 % des OCAJ sondés mentionnent avoir des projets en commun ou concertés avec leur ville ou municipalité. Le taux de référencement est cependant légèrement plus bas qu'avec les autres partenaires; seulement 27 % des OCAJ affirment se faire référer des jeunes de leur part.



87 % des OCAJ sont partenaires avec leur ville ou municipalité

70% se font financier ou commanditer des projets
57% se font prêter des locaux ou du matériel
43 % ont des projets communs ou concertés

Partenariats avec les services policiers

Un peu plus de la moitié des OCAJ travaille en partenariat avec les services policiers de leur communauté, principalement via le référencement. Alors que quelques-uns mentionnent faire appel aux policiers lorsque certaines situations dégénèrent ou nécessitent une intervention plus formelle, plusieurs signalent qu'au contraire, ce sont plus souvent les services policiers qui dirigent les jeunes vers les ressources communautaires. En général, on remarque que se sont surtout les organismes travaillant auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité qui se font référer des jeunes par les services policiers.

Les membres du corps policier peuvent aussi être présents pour participer à des activités de prévention auprès des jeunes qui fréquentent les organismes.



54% des OCAJ sont partenaires avec les services policiers

40% se font référer des jeunes par les services policiers
26% ont des projets communs ou concertés
6% offrent des activités ou services aux services policiers

Partenariats avec les entreprises privées

Les entreprises privées jouent un rôle précieux au sein des OCAJ. Plus distantes des activités et services, elles contribuent principalement de manière financière et matérielle. Ces partenariats sont souvent l'occasion pour le personnel d'entreprises de faire une différence positive dans leur communauté et d'être plus sensibilisé à ce qui s'y passe. Pour les OCAJ, ces partenariats sont essentiels pour combler leurs besoins financiers.



71% des OCAJ sont partenaires des entreprises privées

65% se font financer ou commanditer des projets
14% se font prêter des locaux ou du matériel
9% ont des projets communs ou concertés





Au cœur d'un travail collectif pour des communautés plus fortes

Derrière cet esprit d'entraide et de collaboration au cœur de ces partenariats, il y a la volonté de travailler en commun pour rendre les communautés plus justes et optimales. En gardant un lien étroit avec les différents acteurs des communautés, les OCAJ peuvent continuer leur mission d'éducation populaire et de sensibilisation aux enjeux jeunesse. Une meilleure connaissance des besoins de la population permet d'adapter les ressources en conséquence et ultimement, celles-ci seront mieux utilisées. La concertation permet également un partage des savoirs, des compétences et des ressources entre les secteurs. Lorsqu'ils sont bien ficelés, ces partenariats peuvent donner naissance à un réel sentiment d'appartenance communautaire et augmenter le sentiment de solidarité et le désir d'engagement. Par la richesse de ces partenariats, les OCAJ sont vecteurs de transformation sociale.

Les effets du partenariat communautaire



50 %
des OCAJ ouvrent la fin de semaine

80 %
ouvrent 4 soirs et plus par semaine

Activités et services

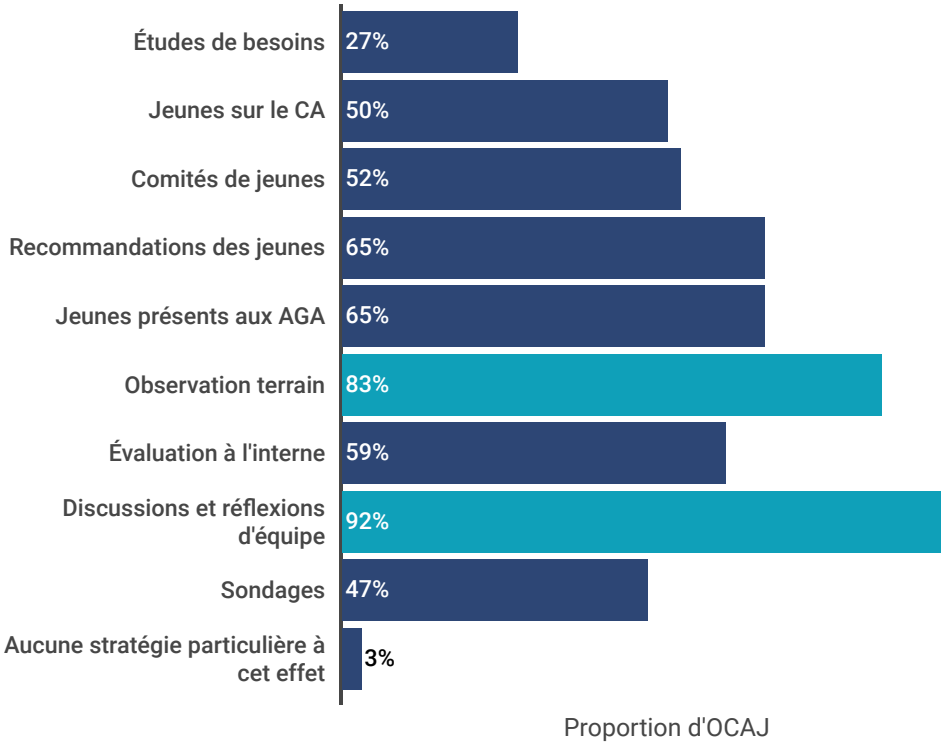
Accessibilité

Les heures d'ouverture des OCAJ sont adaptées aux besoins des jeunes qui les fréquentent. Alors que 83 % travaillent auprès de jeunes aux études, il n'est pas surprenant que la grande majorité des OCAJ soit ouverte de soir. La moitié des groupes ouvre au moins une journée la fin de semaine, en complémentarité avec les services institutionnels (CIUSSS, écoles, etc.). Les organismes qui offrent des services d'hébergement et plusieurs spécialisés dans le travail de rue sont accessibles de nuit.

La voix des jeunes

Afin de ne pas se camper dans leurs habitudes et de s'assurer qu'ils restent à l'affût des besoins des jeunes, les OCAJ varient les méthodes de consultation. On valorise une approche ascendante (ou *bottom up*), en allant s'informer directement auprès des jeunes pour toujours être en mesure d'offrir une réponse adaptée à leurs besoins du moment. La moitié des OCAJ utilise sept (7) méthodes différentes ou plus pour consulter les jeunes.

Stratégies utilisées par les OCAJ pour toujours répondre aux besoins des jeunes



Domaines de services et d'activités pour les jeunes

L'action communautaire autonome prône une approche globale et amène ses intervenant·e·s à naviguer à travers une multitude de réalités plus complexes les unes que les autres. Il n'est pas rare qu'un organisme ayant pour mission de faire de la prévention en toxicomanie se retrouve à apporter de l'aide alimentaire, ou une maison des jeunes, à proposer des ateliers de sensibilisation à l'exploitation sexuelle en ligne parce qu'elle voit que c'est une problématique émergente chez les jeunes qu'elle accueille. La réponse rapide que les OCAJ ont offerte en temps de pandémie, avec l'élargissement de leurs services pour répondre aux besoins criants et émergents de la population, en est un bon exemple. Ainsi a-t-on vu, par exemple, des organismes de lutte au décrochage (OCLD) livrer des repas aux jeunes et à leurs familles, des organismes prêter leurs effectifs à des ressources comme le 211 et Tel-jeunes et des intervenant·e·s intégrer des groupes de jeux en ligne pour garder le lien avec les jeunes.

Approche et vision globales

« Travailler selon une **approche globale**, c'est d'abord comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie, ses identités, son histoire personnelle, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux. Jumelée à cette approche, la **vision globale** correspond à la façon de voir les problèmes et les besoins des personnes rencontrées. Une vision globale doit prendre en compte les causes sociales, économiques, culturelles et politiques des situations vécues individuellement. » (Lafontaine, Fontaine, Parazelli, Labbé, Relais-Femme, Gauvin, Dusablon et Beaulieu, 2012) L'approche globale se distingue et s'oppose à l'approche clinique qu'on trouve dans le réseau public et qui réduit l'intervention à un problème ou plusieurs problèmes identifiés (ex. : toxicomanie et santé mentale).

L'approche globale adoptée par les OCAJ permet une réelle transformation sociale positive en travaillant sur les causes d'un problème plutôt que ses symptômes. Bien que plusieurs groupes ont des expertises très distinctes et que chacun propose aux jeunes des activités et services spécifiques à leur milieu, en analysant leurs activités, on dénote **cinq grands domaines d'action** :

- **Subvenir aux besoins de base des jeunes**
  Offrir de l'hébergement, des services d'hygiène et de repos, faire du dépannage alimentaire, des dons de vêtements, etc.
- **Offrir de l'accompagnement et faire de l'intervention psychosociale et préventive**
  Écoute, intervention, sensibilisation, médiation, distribution de matériel préventif, services infirmiers, etc.
- **Offrir un milieu de vie accueillant**
  Donner accès aux jeunes à un lieu ouvert, tolérant, sécurisant et sans jugement, où il est possible de tisser des liens significatifs et de développer un sentiment d'appartenance.
- **Faire des activités d'éducation populaire, préventives ou de loisir**
  Activités éducatives, culturelles et de loisirs, de prévention (toxicomanie, violence, intimidation, ITSSS, etc.), aide aux devoirs, soutien scolaire, tutorat, aide à l'emploi, bénévolat et travaux communautaires, etc.
- **Encourager la mobilisation et l'implication citoyenne des jeunes**
  Comités de jeunes, activités de consultation interne et de revendications, activités communautaires, scolaires, municipales et gouvernementales, présence de jeunes sur les conseils d'administration, aux AGA, etc.

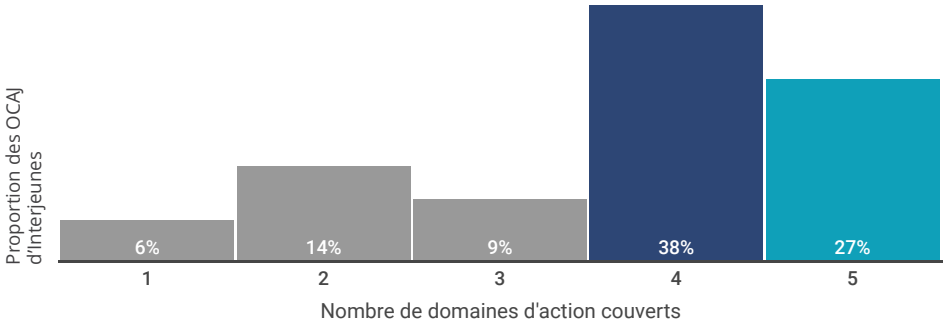
50 %
des OCAJ ont des jeunes sur leur conseil d'administration

65 %
des OCAJ ont des jeunes présents à leur assemblée générale annuelle

66 %
des OCAJ d'Interjeunes opèrent dans au moins 5 grands domaines d'action

Un sondage auprès des membres réalisé par Interjeunes en 2020 a permis d'établir que la grande majorité des OCAJ se trouvent à la croisée de plusieurs de ces domaines d'action, tandis que plus du quart des répondant·e·s (27 %) interviennent dans les cinq domaines d'actions identifiés.

Nombre de domaines d'actions par OCAJ



L'importance de la prévention et de la réduction des méfaits

L'approche globale privilégiée par les OCAJ « considère les jeunes comme des individus à part entière, capables de faire des choix éclairés et à leur image. » (Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), 2018) En tissant des liens de confiance significatifs avec les jeunes qu'ils côtoient, ils sont en mesure de leur transmettre les outils nécessaires qui leur permettront plus tard prendre des décisions réfléchies et informées. Ils agissent en prévention.

La prévention ne consiste pas à interdire des comportements pour épargner des problèmes à la société, mais bien à favoriser des attitudes de prise en charge à tous les niveaux, en donnant un sens positif à la prévention, en outillant les personnes pour leur permettre d'être plus critiques. L'approche de réduction des méfaits largement pratiquée par les OCAJ est aussi un prétexte pour poursuivre une relation. Comme l'explique la directrice du PIPQ à Québec dans un documentaire consacré à l'organisme, « il y en a pour qui on est dans la dispensation de services pendant longtemps, ils viennent chercher des condoms et ils repartent, pis un moment donné, ils vont prendre un café, ils ont besoin de parler. » (Seaborn, 2020)

Domaines de services et d'activités pour la communauté et la société

Bien que la majorité des actions des OCAJ soient destinées aux jeunes, les activités visant la communauté et la société en général prennent aussi une place importante au sein des organismes. Ces activités peuvent être divisées en **deux (2) catégories** :

- **Participer à des activités de concertation**

Que ce soit par la participation à des comités externes, des tables de concertation ou des conseils exécutifs,des consultations publiques et ministérielles, les activités de concertation permettent entre autres de sensibiliser les gens de l'extérieur aux réalités et aux besoins des jeunes.

- **Les activités de recherche**

Le milieu de la recherche s'intéresse à ce qui se fait sur le terrain des OCAJ depuis longtemps. D'une part, les multiples initiatives émergentes et innovantes sont un terreau fertile pour les apprentissages et plusieurs étudiant·e·s et chercheur·euse·s voient un intérêt à étudier leurs méthodes d'intervention. Parallèlement, les OCAJ sont des lieux propices pour entrer en contact avec des groupes plus marginalisés ou isolés et on les sollicite aussi pour aider au recrutement de jeunes pour participer à des projets de recherche.

Exemples de recherche :

L'association Youth for Youth (Y4Y) a mené une recherche sur le sens de l'appartenance chez les jeunes d'expression anglaise, ainsi qu'un projet de recherche sur les niveaux d'engagement civique des jeunes de la même communauté. Y4y – Montréal

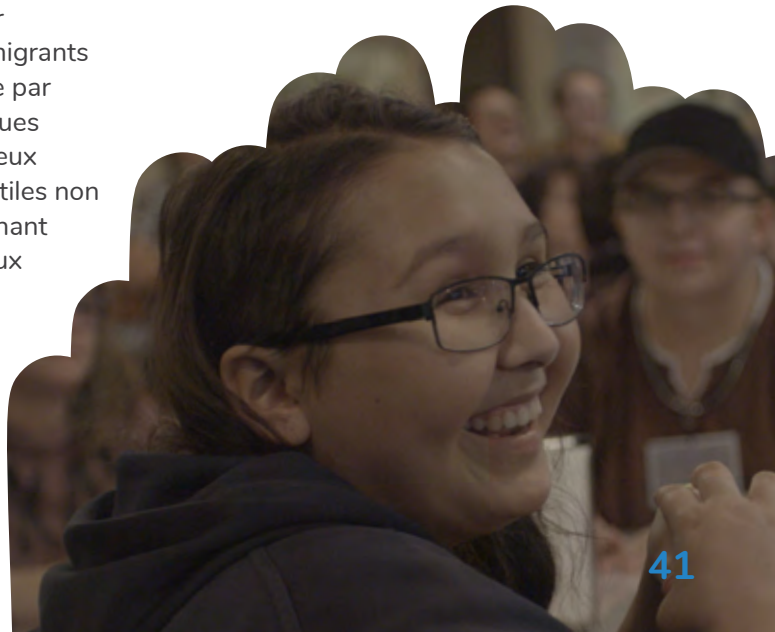
Les Scientifines participent à une recherche-action menée par l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) dont l'innovation sociale consiste à appliquer l'approche par compétences en intervention sociale afin de bonifier les pratiques d'intervention auprès des filles issues de la diversité et de milieux socioéconomiques défavorisés. Les outils développés seront utiles non seulement pour la formation des nouvelles animatrices se joignant à l'équipe, mais également aux organismes partenaires désireux de suivre notre modèle d'action. Les Scientifines – Montréal

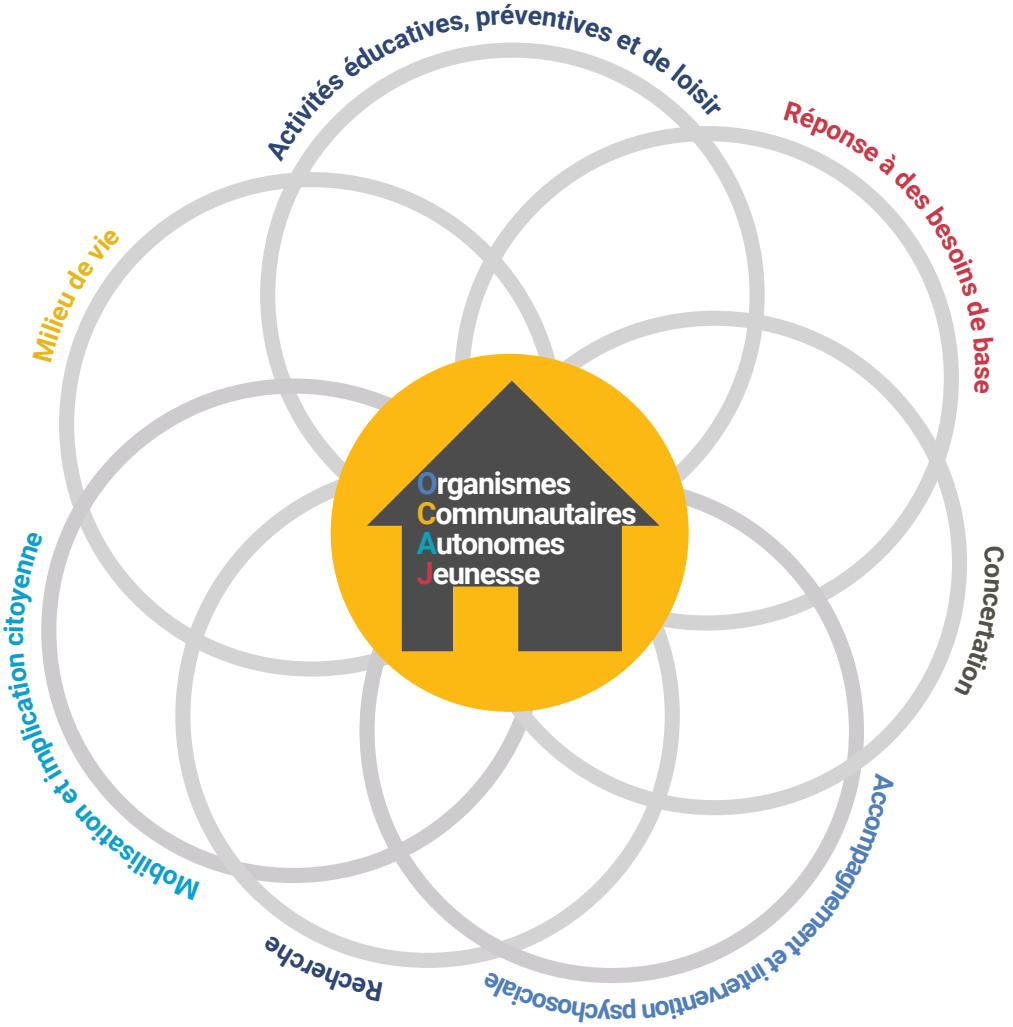
En moyenne, un OCAJ siège sur :

4,5
tables de concertation

5,8
comités externes

1/3
des répondants ont participé à un ou des projets de recherche dans les 5 dernières années





Adaptation et innovation

En restant toujours à l'affût de ce qui se passe sur le terrain, les OCAJ sont en mesure de répondre adéquatement aux besoins des jeunes. Ainsi, ils s'adaptent à leurs réalités changeantes et proposent des solutions ou un accompagnement adéquat, accessible et pertinent. Pour ce faire, ils doivent souvent aller hors des sentiers battus dans leurs réflexions et innover en créant de nouvelles façons de faire.

Ce caractère distinctif du milieu communautaire autonome relève directement de son autonomie. En étant libres d'agir et d'orienter leurs actions selon leur bon jugement (plutôt que par contraintes administratives, structurelles, politiques ou autres), les OCAJ sont en mesure de faire réellement évoluer les choses et d'apporter une réponse rapide et efficace.

Innovation sociale : « Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un avantage mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. » (Le Réseau québécois en innovation sociale, avril 2011)

Exemples de projets innovants :

À l'**Antre-jeunes de Mercier-Est à Montréal**, le projet Adrénaline vise à prévenir la dépendance en offrant une alternative saine. Concrètement, les jeunes participent à un atelier de prévention et se voient offrir une activité sportive « extrême ». Au départ, le projet était fait dans les maisons de jeunes, mais grâce à un nouveau financement, il est maintenant offert aux jeunes adultes (18-30 ans)
via leurs programmes de travail de rue et de travail de milieu en HLM.

La **Maison des jeunes Amalgame MDJ Ouest à Lévis** a ouvert le Flash et L'Azur. Il s'agit du même concept et de la même philosophie que le projet MDJ, mais adaptés aux besoins spécifiques de jeunes en particulier. Le Flash s'adresse à des jeunes vivant avec une déficience intellectuelle légère, un trouble du spectre de l'autisme et/ou une difficulté d'adaptation, tandis que L'Azur est offert aux jeunes de 11 à 17 ans vivant avec une déficience intellectuelle et des difficultés sur le plan du langage.

Travail de Rue Île de Laval (Le TRÎL) a lancé un projet de travail de rue dans le monde virtuel. Les travailleurs et travailleuses de rue prennent contact avec les jeunes grâce à des plateformes de jeux comme Twitch, Gaming et Lan.

La Bibliomobile de l'ABC des hauts plateaux dans la MRC de Montmagny est un service de bacs de livres à domicile accompagné d'une lecture interactive avec les familles de 0-5 ans, une action qui encourage la littératie familiale et l'aide au développement du langage du jeune enfant et qui permet au final une proximité avec les familles, afin de donner de l'information sur l'aide disponible dans la communauté et/ou d'accompagner une famille dans le besoin. Ce service existe depuis 2008. Les résultats d'une évaluation scientifique réalisée auprès des enfants de 1re et 2e année scolaire ayant reçu le service démontrent une nette augmentation du taux de réussite en français écrit, surtout chez les garçons.



Les jeunes

Les jeunes sont au cœur des OCAJ, et sont des centaines de milliers à être en contact avec eux année après année. Que ce soit par l'entremise d'ateliers de sensibilisation à l'école, par la participation ponctuelle à des activités de loisirs ou bien par l'accompagnement et le soutien pendant des moments plus difficiles, les OCAJ sont des points de repère pour les jeunes. Mais qui sont ces jeunes qui gravitent autour des OCAJ et en quoi les OCAJ répondent-ils à leurs besoins?



Les chiffres

Selon les dernières estimations de la population de l'Institut de la statistique du Québec, il y aurait environ 1 855 356 jeunes de 12 à 30 ans au Québec (Institut de la statistique du Québec, 2020). De son côté, la Coalition Interjeunes estime que les OCAJ prennent contact avec approximativement **247 000 jeunes** annuellement[4], soit 13 % des jeunes au Québec.[5]

Le nombre médian de jeunes que les OCAJ rejoignent annuellement est de 175. En raison de l'immense diversité au sein d'Interjeunes, ce nombre varie grandement d'un organisme à l'autre. Un peu plus du quart des OCAJ (29 %) rejoignent moins de 100 jeunes par année alors qu'un autre quart en rejoint plus de 500. Ces différences s'expliquent en partie par la pluralité des missions et des types d'intervention qu'on retrouve sur le terrain et de ce fait, **la qualité et la pertinence d'un organisme ne repose pas sur le nombre de jeunes qu'il rejoint**.

Certains poursuivent des objectifs de sensibilisation à grande échelle et tendent à être en lien avec un nombre plus important de jeunes. D'autres accompagnent des jeunes qui nécessitent une approche plus individuelle et soutenue et conséquemment, accueillent un nombre plus restreint de jeunes.

Un calcul difficile

L'exercice de calcul du nombre de jeunes que les OCAJ rejoignent est fastidieux et plusieurs contraintes logistiques au dénombrement entrent en compte. D'une part, bien que certains utilisent un système d'inscription ou de membership, les jeunes n'ont pas nécessairement à s'identifier pour bénéficier des activités et services des OCAJ. D'autre part, les nombreuses redditions de compte auxquelles les OCAJ doivent se soumettre ont eu pour conséquence de multiplier les méthodes et les critères de calcul. Par exemple, certains OCAJ dénombrent les jeunes qu'ils rejoignent tous programmes confondus; d'autres les dénombrent par programme ou service



Profil

Tout comme la société qui les voit évoluer, les jeunes qui sont en lien avec les OCAJ ont des profils pluriels et uniques, provenant de tous les milieux culturels, économiques, et sociaux, ayant chacun.e un parcours de vie différent et arrivant à l'OCAJ pour des raisons qui leur sont propres. Il serait donc réducteur de leur attribuer des étiquettes. Cependant, tout en accueillant des jeunes de tous horizons, les OCAJ sont particulièrement habiles pour rejoindre ceux et celles qu'on ne retrouve pas ailleurs et qui ont des besoins auxquels le système normal ne répond pas.



Âge

L'âge moyen des jeunes que les OCAJ rejoignent est de 16,8 ans, mais certains organismes, notamment ceux spécialisés en lutte au décrochage, commencent leurs interventions auprès de jeunes d'âge primaire. D'autres groupes n'ont aucune limite d'âge, comme les organismes de travail de rue, qui sont appelés à soutenir toute personne dans la rue ayant besoin de leur service. Ce sont d'ailleurs eux qui ont la moyenne d'âge la plus élevée (22,5 ans).

16,8 ans
âge moyen des jeunes rejoints

-18 ans

42%
n'opèrent qu'auprès de mineurs

15%
n'ont pas de limite d'âge

Occupation

Les jeunes qui fréquentent les OCAJ n'ont pas un profil unique, mais les OCAJ réussissent particulièrement bien à rejoindre les tranches de population qui sont plus éloignées et isolées des sphères classiques. Ainsi, 83 % des OCAJ interviennent auprès de jeunes toujours aux études, 39 % rejoignent des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF), et 9 % rejoignent des jeunes qui survivent par des moyens illicites.

83%
rejoignent des élèves ou étudiants

39%
rejoignent des jeunes ni aux études ni à l'emploi



Durée de fréquentation et continuité du lien

Pendant combien de temps les organismes sont-ils en lien avec les jeunes? L'approche globale, centrée sur les jeunes, leurs besoins et envies du moment, fait en sorte qu'il n'y a pas de parcours typique. Pour certain·e·s, la relation avec un OCAJ ne durera que quelques jours, alors que pour d'autres, elle s'étendra sur plusieurs années. La plupart des organismes ne sont pas en mesure de quantifier le nombre moyen de mois de fréquentation ou de lien avec des jeunes, les variations étant trop importantes. Au même endroit, des jeunes passent en coup de vent, tandis que d'autres restent plusieurs années.

À cet effet, on privilégie la continuité du lien, une approche développée par plusieurs organismes communautaires autonomes, comme solution à la continuité de services préconisée par le réseau public. Dans l'approche par continuité de liens, la personne identifie l'intervenant·e en qui elle a confiance, qui l'aidera à déterminer ses objectifs, et de là, la personne entame la démarche nécessaire pour atteindre ces objectifs et avec lesquels elle est à l'aise.

Les jeunes demeurent en rapport avec leurs intervenant·e·s afin de pouvoir obtenir le soutien nécessaire à chaque étape, de réorienter au besoin la démarche selon les développements, de travailler sur d'autres aspects s'il faut attendre pour avoir accès à un service, de juger de la pertinence ou de la qualité du service identifié et d'ajuster au besoin, etc. Aussi, même au-delà de la démarche, les jeunes peuvent poursuivre au besoin la relation avec les intervenant·e·s pour pousser plus loin la démarche ou solidifier les acquis et éviter une nouvelle désorganisation de la situation. La participation continue du ou de la jeune à sa démarche favorise une prise de pouvoir de la personne sur sa vie et une plus grande autonomie. (Coalition Interjeunes, 2006)

Pourquoi les jeunes ont besoin des OCAJ?

Si les OCAJ rejoignent autant de jeunes, c'est parce qu'ils sont en mesure de répondre à des besoins bien précis. Lorsque la question a été posée aux organismes sur les raisons qui poussent les jeunes à entrer en lien avec eux, cinq grands besoins ressortent des réponses reçues : **le besoin de liens significatifs, le besoin d'information et d'accompagnement adapté, le besoin d'un lieu d'accueil, le besoin de se divertir, d'apprendre et de s'impliquer et le besoin de combler des besoins de base** comme manger et avoir un abri sécuritaire. Par ailleurs, plusieurs organismes ont mentionné que les jeunes venaient à eux parce que le « système » ne leur offrait pas de réponse adéquate à leurs besoins et que les OCAJ étaient mieux adaptés à leur réalité.

Bien entendu, ces besoins sont intrinsèquement liés et c'est sans surprise que l'on constate que la plupart des OCAJ répondent à tous ces besoins en même temps.

J'aime mon OCAJ

« Dans un premier temps parce que cela répond aux besoins primaires qu'ils ont à combler. Ensuite parce qu'ils ont développé des liens avec des intervenants ou qu'ils participent au programme de post-hébergement. Pour venir chercher du soutien, de l'écoute ou de l'aide matérielle. Et dans un dernier temps pour briser l'isolement et rencontrer d'autres jeunes. »



—L'Auberge du cœur, La Maison tangente, Montréal

« Parce qu'ils et elles souhaitent obtenir un diplôme, mais sont incapables de persévérer dans le cadre de l'éducation des adultes. Certains se sentent même incapables de remettre les pieds dans un établissement scolaire en raison d'expériences passées négatives. »



— École du Milieu de Lévis



Une réponse à des besoins précis

- **Besoin de liens significatifs**
- **Besoin d'information et d'accompagnement adapté**
- **Besoin d'un lieu d'accueil**
- **Besoin de se divertir et de s'impliquer**
- **Besoins de base**

Besoin de liens significatifs

La réponse est unanime auprès des répondant·e·s : les jeunes ont besoin de créer et de maintenir des liens significatifs et de confiance, et veulent socialiser avec des pairs, des gens qui leur ressemblent et qui comprennent leur réalité. Créer un réseau d'appartenance. Puis, il y a le lien avec les intervenant·e·s. Ce lien est souvent la première raison (et parfois la seule) qui les poussent à rester dans l'environnement d'un OCAJ. Ces liens de confiance sont à la base de toutes les interventions.

J'aime mon OCAJ

« L'approche du travail de rue est une approche douce et non menaçante. Ceux qui font appel à nous ont pour la plupart eu le temps nécessaire afin de bien nous connaître et nous faire confiance avant de nous demander quoi que ce soit. C'est avant tout le lien significatif qui amène les personnes à nous partager ce qu'ils ont bien envie de nous partager. »

—Rap Jeunesse des Laurentides

Besoin d'information ou d'accompagnement adapté

Les jeunes viennent chercher de l'information auprès des OCAJ, du soutien et un accompagnement adapté à leur réalité, à leur rythme, un besoin souvent non comblé ailleurs. Le fait que les OCAJ s'adaptent au rythme des jeunes et que leur intervention ne soit réalisée qu'une fois que les jeunes ont exprimé la volonté de recevoir de l'aide a été largement souligné par les intervenant·e·s comme étant au cœur de leur approche.

Les intervenant·e·s d'organismes œuvrant en milieu scolaire font remarquer de leur côté que le soutien qu'ils et elles offrent aux jeunes, qui va au-delà de l'aide académique, les sécurise et les motive dans leurs études.

J'aime mon OCAJ

« Une approche qui permet le respect du rythme de chacun, dans une logique de réduction des méfaits, volontaire et égalitaire, dont les objectifs sont coconstruits par la relation développée entre le travailleur de rue et la personne. La confidentialité et la flexibilité du cadre clinique contribuent également à permettre une réponse pertinente et adaptée aux besoins des jeunes. »
— Point de rue, Trois-Rivières

« Les jeunes aiment les ateliers, mais ils ressentent également le besoin d'avoir plus de soutien dans la période des devoirs et des leçons. Ils viennent à nous pour être motivés et développer des méthodes de travail efficaces. »
— Je passe partout, Montréal

Besoin d'un lieu d'accueil

Les OCAJ sont souvent des milieux de vie où les jeunes peuvent « se réunir, où ils peuvent être eux-mêmes, un endroit à leur image qui leur est propre. Ils apprécient le fait que ce soit moins structuré et moins encadré que les milieux qu'ils fréquentent habituellement. Ils y trouvent une deuxième maison, un lieu sécuritaire et accueillant qui n'est pas l'école ou la maison, ils peuvent faire des rencontres et socialiser. » (Projet Harmonie, 2021)

« La possibilité de se retrouver avec des jeunes comme eux, dans un lieu sécuritaire, sans jugement des autres. Plusieurs nous disent que l'Antre-Jeunes est le seul lieu où ils se sentent parfaitement authentiques. »
— L'antre-jeunes, Saint-Jérôme.

Besoin de se divertir et de s'impliquer

Les OCAJ sont un lieu propice à l'exploration de loisirs, à la découverte de talents et de centres d'intérêt ainsi qu'un lieu d'engagement et d'implication citoyenne. Les jeunes profitent de ces endroits pour développer de nouveaux champs d'intérêt et des projets qui leur ressemblent. L'approche par – pour et avec préconisée par les OCAJ leur permet de s'épanouir au sein de projets qui les animent.

« Nos activités sont gratuites. Ils éprouvent le sentiment d'appartenance. Ils se sentent respectés et écoutés. Ils participent à certains choix et décisions. Plusieurs assument certaines responsabilités. Leurs parents sont impliqués dans les activités. »
—Mener Autrement, Montréal

Besoins de base

Les OCAJ portent aussi secours à un nombre grandissant de jeunes en situation de grande détresse. Les jeunes arrivent avec des besoins aussi cruciaux que manger, avoir un toit sur la tête et porter des vêtements convenables pour l'hiver. Alors que les missions des organismes ne consistent pas toujours à offrir de la nourriture ou des vêtements, ils vont tout de même tout mettre en place pour répondre aux besoins du moment, le bien-être des jeunes étant leur priorité. La pandémie de COVID-19 a accru de façon significative les demandes en ce sens, particulièrement pour de la nourriture, des couvertures et des produits d'hygiène. À ceci s'est ajoutée la demande soudaine et urgente de matériel informatique par des jeunes aux études devant suivre leurs cours à distance, mais étant dans l'incapacité de le faire.

« Pour avoir de l'écoute, de l'accompagnement, pour briser leur isolement, répondre à leur besoin de base comme le dépannage alimentaire et répondre à leur besoin immédiat selon leur besoin. »
—TRAIC Jeunesse, Québec

Difficultés vécues

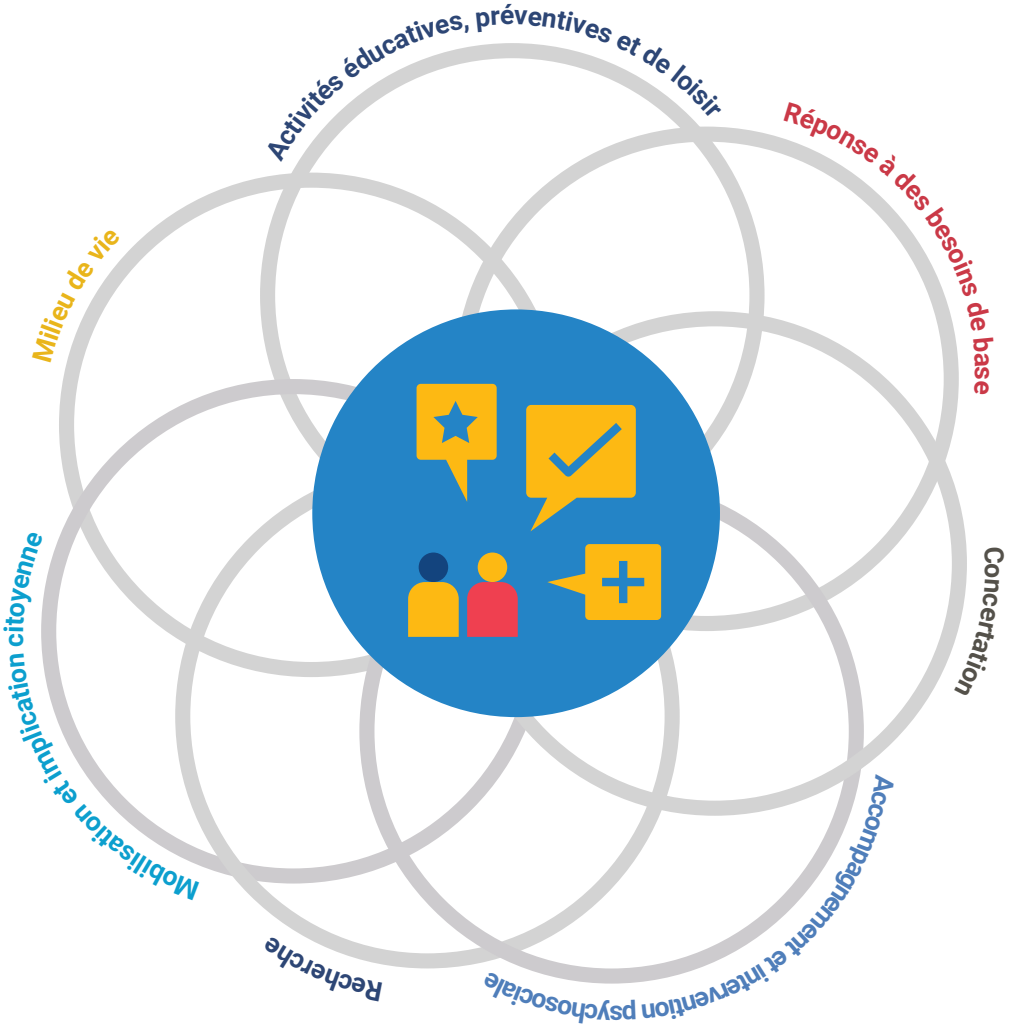
Étant proches des jeunes qu'ils côtoient, les OCAJ sont souvent les premiers à observer l'émergence ou l'amplification de problèmes. Concernant leurs inquiétudes des organismes sur le terrain, les réponses se ressemblent et se complètent, peu importe le profil des jeunes qui fréquentent les organismes. On parle d'inégalités sociales, de santé mentale, de consommation, de sexualité, de relations interpersonnelles, d'intimidation et de discrimination. À ces défis s'ajoute tout ce qui découle directement de l'exclusion sociale de la pauvreté : décrochage, itinérance, criminalité, judiciarisation. On remarque aussi le poids qu'a le numérique (réseaux sociaux, jeux en ligne, etc.) dans la vie des jeunes, combien il s'est infiltré partout et à quel point il est devenu la cause ou l'amplificateur de nombreuses situations problématiques.

Réalités jeunesse

« Les problématiques restent sensiblement les mêmes. Cependant, l'arrivée du téléphone cellulaire a changé l'approche avec les jeunes et apporte son lot de questionnements. Cela amène de la cyberintimidation et des comportements qu'ils ne devraient pas avoir. La consommation de substances a également évolué. Les jeunes ne fument plus uniquement du cannabis, ils sont plus enclins à essayer différentes substances. La consommation semble en baisse chez les adolescents également. Il y a également quelques interrogations sur l'identité de genres, mais cela reste du questionnement et souvent de la curiosité. »

—Maison des jeunes Local Action Jeunes - Notre-Dame-du-Mont-Carmel

À noter que ces données ont été recueillies avant la pandémie de COVID-19. Depuis, les inégalités sociales et les problématiques qui préoccupaient déjà les OCAJ se sont vues amplifiées[6] par la crise sanitaire et ses conséquences sur les jeunes.





Santé mentale

À l'hiver 2020, les problèmes de santé mentale étaient omniprésents au sein des OCAJ, et ce, peu importe le type d'organisme, la région dans lequel il se trouve ou l'âge des jeunes. À la question « Remarquez-vous une augmentation de certaines problématiques? Si oui, lesquelles? », 128 représentants d'organismes ont mentionné la santé mentale. Plus spécifiquement, l'anxiété générale et l'anxiété de performance ont été relevées à de nombreuses reprises. Le nombre croissant de jeunes sous médication était aussi une source importante d'inquiétude au sein des membres.

On remarque aussi une certaine apathie chez des jeunes, qui sont plus difficiles à motiver, à engager. Lesrépercussions se reflètent dans le décrochage de l'école, mais aussi dans leur vie sociale, qui se vit de plus en plus derrière un écran. Dans un rapport publié en septembre 2020, l'INESSS soulignait à cet égard que « le confinement a des effets présumés sur les habitudes de vie (sommeil, alimentation, activité physique, temps d'écran) et sur la détresse psychologique des jeunes. L'interaction entre ces deux problèmes pourrait créer un cercle vicieux, exacerbant tour à tour les effets du confinement sur la santé physique et mentale des jeunes. » (Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS)

Défis

« Les jeunes sont plus difficiles à accrocher, ils sont plus centrés sur leur besoin, alors nous devons beaucoup les accrocher au travers des projets... le quotidien ne crée plus un sentiment d'appartenance fort c'est vraiment les projets. »
—Maison des jeunes du Bas-Saint-François

Consommation

À la même question, 115 personnes ont répondu que les problèmes liés à la consommation étaient en hausse chez les jeunes. Ici, les matières consommées varient beaucoup selon les groupes. Alors que les maisons des jeunes parlent de problèmes liés au vapotage et à la consommation précoce de drogue et d'alcool, d'autres organismes parlent de problèmes de toxicomanie liés à des drogues plus fortes. La cyberdépendance, en particulier l'utilisation abusive des réseaux sociaux, est également très présente chez les jeunes fréquentant les OCAJ.

« Les jeunes consomment beaucoup plus de nicotine avec les vapoteuses, et de plus en plus jeune. Les jeunes, même à partir de 6e année, peuvent sortir plusieurs fois dans une journée pour aller vapoter à l'extérieur. Souvent, le juice contenu dans leur vapoteuse contient 50mg de nicotine[7]. J'ai remarqué aussi une énorme augmentation de la détresse psychologique chez les jeunes. Ils semblent vivre de plus en plus de dépression, d'anxiété et toutes les conséquences qui en résultent : consommation, automutilation, isolement. Les jeunes consomment aussi de plus en plus jeunes et consomment des drogues de plus en plus fortes. »
—Maison des jeunes l'Aigle de Saint-Étienne de Lauzon

Sexualité

Les questions de sexualité ont été relevées par plusieurs OCAJ comme étant une source de préoccupation répandue chez les jeunes, 59 % des répondant·e·s affirmant traiter du sujet avec eux. Les discussions tournent notamment autour des pratiques sexuelles et des orientations sexuelles. 47 % des répondant·e·s mentionnent aussi les questions liées aux identités de genre comme sujet d'échange abordé avec les jeunes. Les répondant·e·s remarquent par ailleurs que ce dernier sujet est plus souvent évoqué qu'auparavant.

Relevés à 62 reprises, les comportements sexuels, en particulier le sextage, ont été identifiés comme étant des sources de problèmes en augmentation ou en émergence chez les jeunes. Nommées 15 fois, l'exploitation sexuelle et les dynamiques prostitutionnelles inquiètent aussi beaucoup les intervenant·e·s. Encore une fois, le virtuel joue un rôle de plus en plus important et est vu comme un facteur de plus à considérer dans la prévention de l'exploitation sexuelle chez les jeunes.

La violence dans les relations amoureuses et sexuelles a été soulevée par plusieurs des intervenant·e·s interrogé·e·s. On observe un besoin accru d'intervenir à ce sujet tout comme l'augmentation des discussions sur le consentement.

Défis

« Nous avons connu un afflux important de jeunes ces dernières années, parce que nous avons déménagé dans un endroit plus visible et plus accessible. Il est clair pour nous que les jeunes ont besoin d'un centre de jour 2LGBTQ+ et qu'ils puissent avoir accès à une équipe d'intervention en cas de crise. »
—Projet 10 – Montréal

Difficultés relationnelles

Les groupes dénotent une baisse marquante des habiletés sociales chez les jeunes et ils ont donc plus d'éducation et d'intervention à faire à ce sujet. Ils mentionnent des adolescent·e·s qui ont de plus en plus de difficultés à entrer en relation avec les autres, à se parler en face à face. On parle de solitude et d'isolement social.

Les intervenant·e·s des OCAJ accompagnent de nombreux jeunes aux prises avec d'importantes difficultés familiales. On parle de réalités parentales complexes dans lesquelles il y a des tensions et des crises, où les peines des parents affectent les jeunes. On observe aussi un désengagement parental, voire de la négligence parentale.

Intimidation

Il y a maintenant plusieurs années qu'on parle d'intimidation. Avec la technologie omniprésente dans la vie des jeunes, l'intimidation s'est transposée en cyberintimidation. N'étant pas toujours témoins directs de ces situations, les intervenant·e·s doivent néanmoins rester à l'affût et y porter une attention particulière afin de pouvoir intervenir convenablement et soutenir les jeunes qui en sont victimes.

« Un sujet qui revient beaucoup chez les jeunes que nous voyons est l'intimidation. Ce n'est pas nouveau, mais c'est énormément présent et est également devenu de la cyberintimidation. »
— Adolescents et vie de Quartier de Chicoutimi

Discriminations

Les discriminations, et spécifiquement le racisme, sont un sujet courant dans les organismes. Alors que sept représentant·e·s d'organismes ont spécifiquement nommé le racisme comme étant un fléau dans leur communauté, cet enjeu est fréquemment abordé chez 40 % des membres d'Interjeunes, et ce, dans toutes les régions administratives du Québec.



Au cœur des OCAJ : des valeurs et des missions

« La pratique de l'action communautaire autonome est axée sur la transformation sociale, c'est-à-dire une pratique engagée dans des actions visant l'amélioration du tissu social, des droits et de la qualité de vie. »

— Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 2019



Tout en poursuivant des missions bien personnelles, les groupes d'action communautaire autonome se rejoignent sur de nombreux points. Créés par leur communauté, ils ont tous à cœur le mieux-être des citoyen·ne·s et croient en la solidarité et en la recherche de solutions collectives pour améliorer les conditions de vie. À toutes ces valeurs qu'embrasse également l'action communautaire autonome jeunesse s'ajoute celle plus caractéristique de donner aux jeunes la place qui leur revient dans la société ainsi que la capacité de choisir et d'agir.

Valeurs

On a demandé aux groupes membres d'Interjeunes de nommer les trois principales valeurs qui représentaient leur organisme. Mentionné par 52 % des répondant·e·s, le respect est arrivé en première place, suivi de près par les valeurs d'entraide et solidarité (47 %). La notion d'accueil, d'ouverture et d'inclusion, invoquée par 40 % des répondant·e·s, se démarque également.

On remarque que les méthodes et approches préconisées par les OCAJ sont intrinsèquement liées aux valeurs qu'ils prônent. Ainsi, il est important pour eux d'accompagner les jeunes dans leurs besoins du moment, en respectant leur rythme, leurs envies et leurs besoins. Les principes de non-jugement, d'acceptation et de bienveillance se reflètent tant dans les milieux de vie que dans les interactions qu'ils souhaitent avoir avec les jeunes.

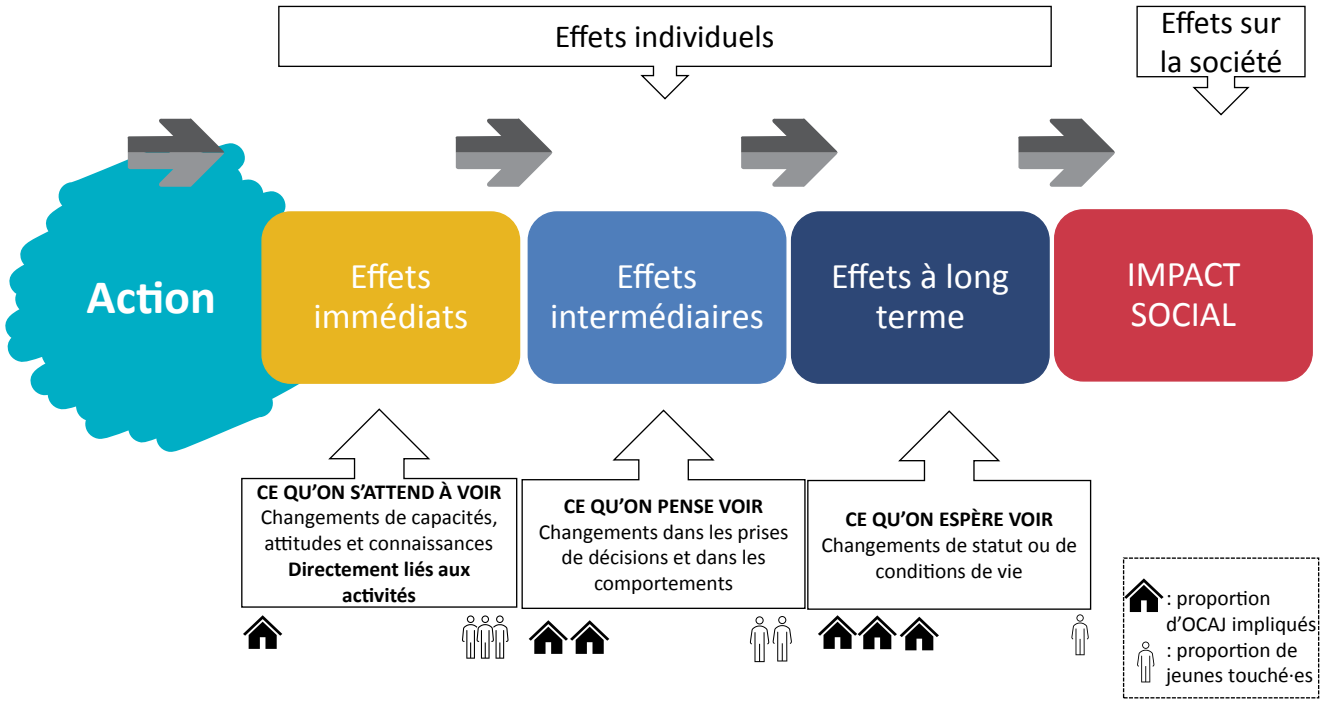


Une chaîne d'effets pour de réels changements

Derrière l'intervention des OCAJ, il y a le désir d'engendrer de réels changements. Des changements sociaux, mais aussi des changements individuels, en ce sens qu'on espère que chaque jeune qui croisera le chemin d'un OCAJ en tirera des apprentissages qui lui permettront d'avancer dans la direction de son choix. Bien que les OCAJ souhaitent le meilleur pour les jeunes qu'ils accompagnent, ce « meilleur » n'a pas de critères prédéfinis; les parcours ne sont pas linéaires et le rôle des intervenant·e·s est d'accompagner les jeunes dans une partie de leur parcours. On n'évalue pas le succès des actions par l'atteinte d'objectifs quantitatifs, mais plutôt par l'observation qu'au contact de l'OCAJ, les jeunes ont réussi à trouver ce qu'il leur fallait pour continuer de cheminer.

Il est tout de même possible d'identifier ce qu'engendre la présence des OCAJ au sein des communautés et les effets qu'ils ont sur les jeunes. Aux fins de l'exercice, les groupes membres d'Interjeunes ont partagé leur mission et leurs principaux objectifs. Ceux-ci ont ensuite été classés selon les principes de la théorie du changement qui a comme prémisse de départ que « la manière dont les activités entreprises dans le cadre d'une intervention (comme un projet, un programme ou une politique) donnent lieu à une chaîne de résultats qui auront les incidences visées ou observées. » (Better Evaluation, s.d.). Ainsi, il a été constaté que nonobstant l'unicité de l'ensemble des OCAJ, leurs visées à moyen et à long terme se rejoignent et qu'ensemble, ils aspirent à susciter les mêmes changements sociaux.

Il faut aussi souligner les innombrables bénéfices des actions préventives portées par les OCAJ. Par sa définition même, la prévention signifie « aller au-devant de quelque chose, l'empêcher de se produire en prenant les précautions, les mesures nécessaires » (Dictionnaire Larousse, 1999). Difficilement mesurable, le succès d'un travail de prévention repose donc sur la non-occurrence de la situation problématique qu'on tente d'éviter. Par conséquent, on peut dire que la prévention est un effet en soi de l'action des OCAJ.



Effets immédiats

Les premiers effets observables chez les jeunes sont généralement spécifiques à chaque organisme, car ils découlent directement de leurs actions. Par leur nature, ce sont ceux qu'on observe chez le plus grand nombre de jeunes. Par exemple, un organisme qui utilise des ateliers de cuisine pour créer un espace où les jeunes peuvent créer des liens et échanger peut aussi voir ses participant·e·s acquérir des connaissances et des habiletés culinaires. Un travailleur de rue qui entre en lien avec un jeune peut espérer, quant à lui, que son approche permettra d'informer et sensibiliser le jeune sur des sujets qui peuvent lui venir en aide et peut-être même créer un lien de confiance.

Chaque OCAJ est donc unique par ses réalités territoriales, sa mission et ses actions. De ce fait, il serait impossible d'établir une liste exhaustive de tous les effets à court terme générés par leurs actions.

Toutefois, on pourrait avancer que la plupart des OCAJ s'attendent à ce que leurs actions aient directement un ou plusieurs de ces effets :

- Des découvertes et de l'apprentissage
- Des jeunes plus informé·e·s et sensibilisé·e·s
- Le renforcement de certaines capacités ou habiletés
- La découverte de la vie communautaire
- L'amélioration des habiletés interpersonnelles
- La création de liens significatifs avec des pairs
- L'apprentissage de la démocratie
- La création de liens de confiance

- L'accès facilité à un revenu
- L'amélioration des capacités de résolution de problème
- Le sentiment d'avoir du soutien
- Un accès à des services et de l'aide
- Une meilleure connaissance des ressources disponibles
- La création de ponts entre les jeunes et les ressources de la communauté
- Un plus grand sentiment de sécurité
- La diminution d'un sentiment d'urgence
- Des besoins de bases comblés

Effets intermédiaires

Un peu plus tard dans l'intervention, les effets à court terme peuvent avoir contribué à des changements plus importants, aussi nommés « effets intermédiaires ». En termes d'échéancier, on voit généralement ces effets survenir à moyen terme. Généralement, ces effets prennent la forme de changements dans le comportement et dans les prises de décisions, tels que :

- Augmentation du plaisir ou du désir d'apprendre
- Réconciliation avec le monde scolaire
- Développement d'un sentiment de compétences
- Développement de la confiance en soi
- Augmentation de la motivation
- Adoption de plus saines habitudes de vie
- Diminution du stress et de l'anxiété
- Meilleure utilisation des ressources disponibles
- Développement du sentiment de responsabilité
- Adoption de comportements prosociaux
- Adoption de comportements plus sécuritaires
- Amélioration de la capacité à faire des choix réfléchis
- Augmentation de la prise de parole
- Développement d'un sentiment d'appartenance
- Développement d'un sentiment d'engagement
- Développement de la confiance en l'autre
- Acceptation des autres
- Diminution de l'isolement social
- Pont avec la communauté
- Appropriation de son milieu
- Augmentation du niveau d'activité

Effets à long terme

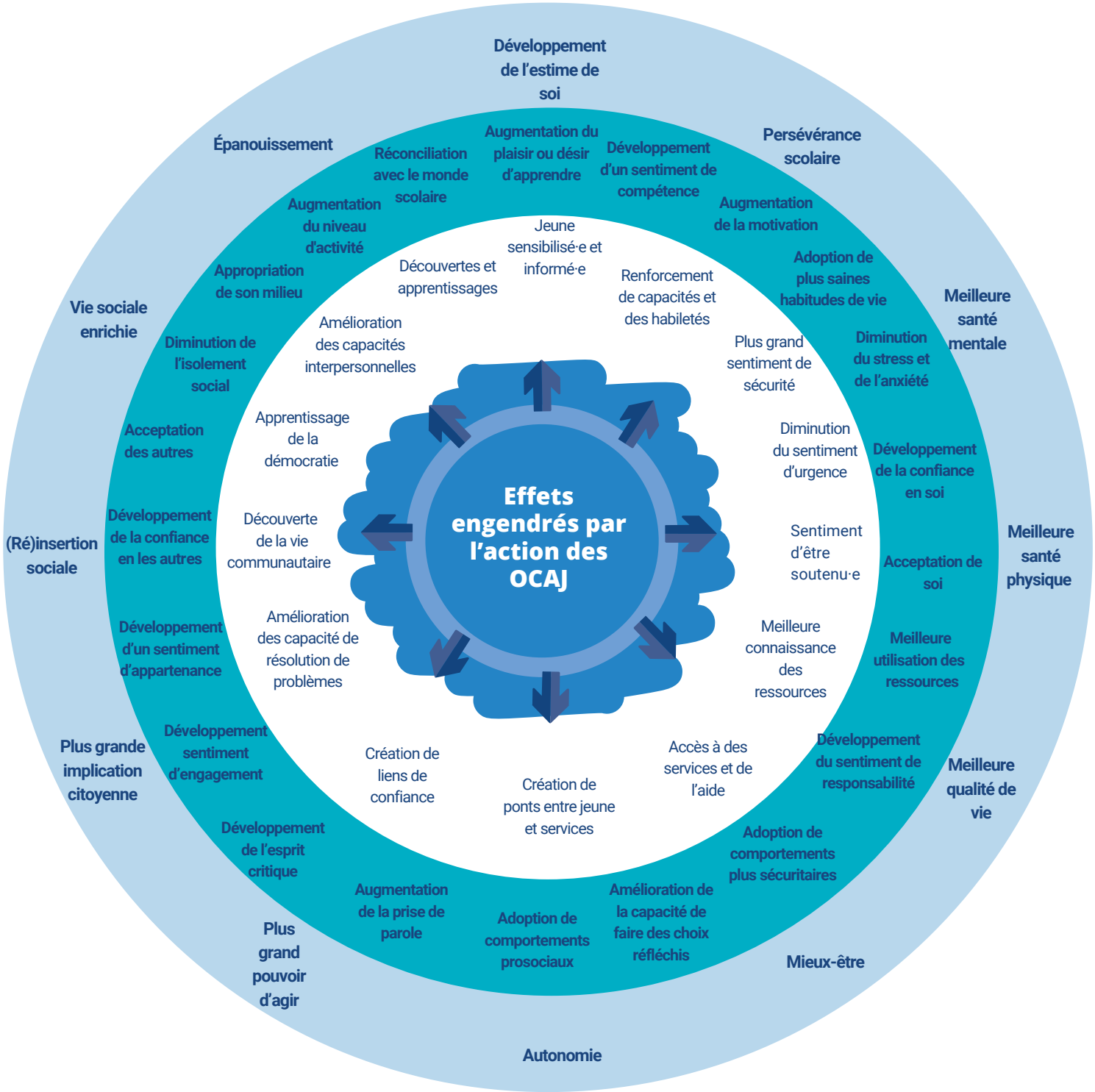
Au bout du compte, la finalité principalement visée par les OCAJ est de permettre aux jeunes de se développer dans des conditions favorables, afin de favoriser leur épanouissement. On espère provoquer :

- Le développement de l'estime de soi
- La persévérance scolaire
- Une meilleure santé mentale
- Une meilleure santé physique
- Une meilleure qualité de vie
- Un mieux-être
- L'autonomie
- L'augmentation de la citoyenne
- Un plus grand pouvoir d'agir
- La (ré)insertion sociale
- Une vie sociale enrichie
- L'épanouissement



Les effets à long terme recherchés sont beaucoup plus globaux et il est plus ardu de les attribuer au seul travail des OCAJ, car ils résultent d'une multitude de facteurs. Cependant, il est raisonnable de présupposer que les OCAJ sont la source de nombreux facteurs de changements nécessaires à cette évolution et qu'en ce sens, ils contribuent significativement à l'évolution positive des jeunes.

En résumé, les OCAJ offrent des activités et services adaptés aux besoins des jeunes et entraînent ainsi une série d'apprentissages et de changements qui, mis en commun, améliorent les conditions et la qualité de vie des jeunes.



Les impacts sociaux des OCAJ

En suivant la chaîne d'effets engendrés par le travail des OCAJ et en observant les changements individuels positifs qu'ils suscitent dans la vie d'un vaste nombre de jeunes, on comprend l'ampleur de l'impact que peuvent avoir les OCAJ sur les jeunes du Québec. Que ce soit par les activités de prévention qui évitent l'apparition ou l'aggravation de problèmes sociaux ou par la promotion qu'ils font de modes de vie plus sains et plus actifs, leur apport à la santé physique et mentale des jeunes est considérable.

En fréquentant les OCAJ ou en étant en lien avec leurs intervenant·e·s, les jeunes acquièrent le nécessaire pour développer leur autonomie et avoir un réel pouvoir d'agir sur leur vie. Leur réussite éducative s'améliore et leur évolution avec les OCAJ leur permet de prendre davantage leur place de citoyen·ne·s. Ils ont aussi l'occasion d'enrichir leur vie de loisirs et de culture, souvent inaccessibles.

Les OCAJ sont des éléments essentiels au tissu social et leur présence contribue à faire des communautés québécoises des endroits où les jeunes, mais aussi les moins jeunes, se sentent plus en sécurité, soutenu·e·s et accepté·e·s.

En somme, les effets engendrés par l'action des OCAJ répondent en quasi-totalité aux critères d'une bonne qualité de vie déterminés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec l'Indicateur du vivre mieux[8] et à ceux de l'Indice canadien du mieux-être[9] présenté par l'Université de Waterloo. Il est ainsi raisonnable d'avancer que la présence des OCAJ au Québec contribue véritablement au bien-être des jeunes.

Et parce qu'au cœur de leurs actions se trouve la volonté de permettre à l'ENSEMBLE des jeunes de se développer et de s'émanciper dans les meilleures conditions possibles, en plus de créer des liens de confiance avec des jeunes qui ont délaissé le système ou qui ont été abandonné·e·s par le système, les OCAJ sont également vecteurs de réels changements sociaux. Ils égalisent les chances.



Impacts sociaux des OCAJ



Conclusion

Avec la réalisation de ce portrait des organismes formant la Coalition Interjeunes, l'objectif était d'avoir une vision globale de ce qu'ils sont et de mieux comprendre le pourquoi et le comment de leur fonctionnement. Il importait tout autant de s'intéresser aux jeunes à qui ils s'adressent et pour qui ils déploient tous leurs efforts.

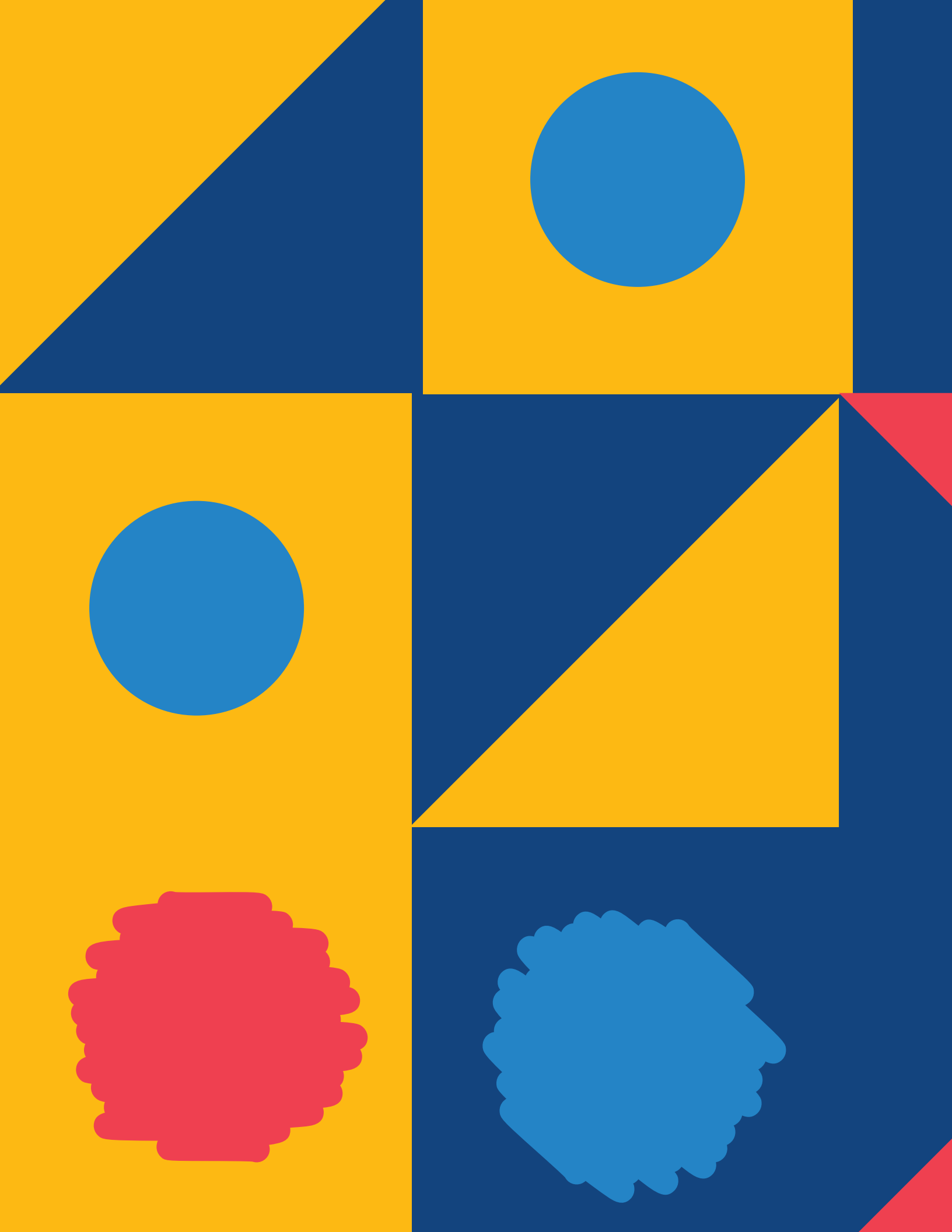
Le premier constat de ce travail est que, bien que l'action communautaire autonome jeunesse soit vaste et que chaque groupe ait ses caractéristiques bien particulières, de nombreux points de convergence les unissent, en commençant par leurs valeurs et leur désir d'accompagner les jeunes vers leur plein potentiel. Qu'ils œuvrent auprès de préadolescent·e·s ou d'adultes, qu'ils fassent de la prévention au décrochage ou à la toxicomanie, qu'ils luttent pour les droits LGBTQ2+ ou qu'ils se spécialisent dans les arts, leurs actions sont réfléchies et centrées sur les besoins des jeunes en qui ils croient et voient le potentiel de développement. La place qu'ils leur donnent est importante et significative et propice à leur donner le plus de pouvoir d'agir possible.

Un second constat découlant de l'analyse des multiples réponses aux questions auxquelles ont répondu les interventant·e·s est que les OCAJ sont des ressources nécessaires. Les intervenant·e·s ont mentionné en grand nombre le fait que les jeunes viennent chercher leur aide parce que le système ne leur convient pas. **Les jeunes sont à la recherche de solutions alternatives, de points de repère qui les accueilleront sans égard à leur identité et sans jugement**. Le respect et l'accueil dont font preuve les OCAJ inspirent la confiance et facilitent la création de liens significatifs avec les jeunes et c'est par cette relation de confiance et ce respect que se déploie leur action.

Mentionnons également la connaissance aiguë des réalités sur le terrain qu'ont les OCAJ. Ils sont au fait de ce qui se passe et réagissent rapidement et avec discernement lorsqu'ils voient qu'il y a lieu de le faire. Leur approche ascendante (ou bottom up) les assure de rester pertinents, efficaces et utiles. La philosophie des OCAJ n'est pas de prôner un parcours de vie linéaire et uniforme. Les OCAJ sèment des centaines de graines dans le champ des possibles et celles-ci peuvent germer comme bon leur semble. Ensemble, ils insufflent un vent de changement et permettent à des milliers de jeunes de s'épanouir, d'avoir une meilleure santé globale, et d'être autonomes et engagé·e·s. Ils ne voient pas les jeunes comme étant la somme de leurs problèmes, mais plutôt comme ayant un potentiel d'autodétermination et un pouvoir sur leur propre cheminement.

Malgré toutes ces forces, le milieu communautaire autonome jeunesse est fragile et vulnérable. Le recrutement et la rétention du personnel sont un défi majeur pour les administrations, de même que le fait d'assurer la pérennité des actions. À la source de ces problèmes se trouvent un financement à la mission insuffisant et un manque de reconnaissance gouvernementale. Le tiers des OCAJ doit se contenter de la moitié ou moins du budget dont ils ont besoin. L'instabilité financière crée des dommages collatéraux qui se répercutent au-delà des murs des organismes : des programmes doivent cesser, des partenariats se brisent et une compétition entre organismes se fait sentir. Le tissu social que les organismes communautaires autonomes rafistolent depuis plus d'un demi-siècle s'effile et des mailles de plus en plus grandes se font voir, et ce, malgré des besoins toujours à la hausse qui ont été amplifiés dramatiquement par la pandémie.

Ce portrait est la première étape d'un projet de recherche qui mesurera l'ampleur des effets à long terme engendrés par l'action des OCAJ. Bien que ces actions tardent à se faire reconnaître à leur juste valeur, il est temps de démontrer hors de tout doute la richesse qu'elles apportent à la société québécoise.



Petit lexique OCAJ



Affiliation sociale : L'affiliation sociale se réfère à l'engagement d'une personne envers sa communauté et à la qualité des liens qu'elle tisse avec son milieu. Elle permet à la fois de créer des liens avec d'autres personnes, diminuant ainsi l'isolement des jeunes et facilitant leur capacité de travailler avec d'autres sur des projets communs. De plus, ces nouveaux liens créés sont autant de ressources auxquelles les jeunes pourront recourir dans leurs démarches vers plus d'autonomie et de pouvoir sur leur vie (voir *empowerment*). Enfin, pour un certain temps, les jeunes peuvent même y trouver un groupe d'appartenance et de soutien. (Coalition Interjeunes, 2006)

Alternative scolaire : Milieu accueillant, sécurisant et stable pour les jeunes qui ont des difficultés les empêchant de fonctionner dans le cadre scolaire normal. Grâce au soutien et à l'expertise d'enseignant·e·s et d'intervenant·e·s, les jeunes poursuivent leur cheminement scolaire tout en bénéficiant d'un suivi psychosocial. Ce milieu leur offrira également l'occasion de découvrir leurs forces cachées, de reprendre confiance. (Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD), 2021)

Approche globale : L'approche globale communautaire est une stratégie d'intervention qui reconnaît le potentiel des personnes et leur capacité à trouver elles-mêmes les solutions les plus adaptées à leur situation. L'intervention prend en compte les différents contextes sociaux qui mènent à l'apparition d'un problème ou d'un comportement problématique (toxicomanie, décrochage scolaire, non-emploi, etc.). L'approche globale ne s'attarde pas à traiter un problème; elle cherche plutôt à faire ressortir les forces et les compétences de la personne et à l'outiller afin qu'elle prenne des décisions éclairées.

Auberge du cœur : Maison d'hébergement 24/7 pour les jeunes de 12 à 35 ans vivant des difficultés; lieux d'hébergement, de soutien et d'accompagnement personnalisé en réponse aux besoins des jeunes; lieux d'appartenance, d'affiliation sociale et de solidarité; lieux d'apprentissage, d'éducation populaire et d'exercice à la citoyenneté. (Regroupement des Auberges du coeur du Québec, 2021)

Autonomie : Capacité à se gouverner soi-même, capacité de jugement, c'est-à-dire la capacité de prévoir et de choisir, et la liberté de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement. L'autonomie relève ainsi à la fois de la capacité et de la liberté. (Université médicale virtuelle francophone, 2008-2009)

Concertation : La concertation est un processus de participation publique qui vise le consensus ou le compromis. Elle sert à orienter les décisions et est fondée sur la discussion et la délibération. C'est un processus qui se planifie et qui est généralement du registre de la représentation. (For tier, 2010)

Continuité du lien : Approche développée par plusieurs organismes communautaires autonomes comme solution à la continuité de services préconisée par le réseau public. Sous cette approche, la personne identifie l'intervenant·e ou l'animateur·rice avec qui elle est en confiance, qui l'aidera à déterminer ses objectifs et, de là, la personne entame la démarche nécessaire pour atteindre ces objectifs et avec lesquels elle est à l'aise. La personne demeure en rapport avec son intervenant·e de telle sorte qu'elle peut obtenir le soutien nécessaire à chaque étape et réorienter au besoin la démarche selon les développements. Aussi, même au-delà de la démarche, la personne peut poursuivre au besoin la relation avec l'intervenant·e pour pousser plus loin la démarche ou solidifier les acquis et éviter une nouvelle désorganisation de la situation. (Coalition Interjeunes, 2006)

Continuum de service : Mode d'organisation de services. À partir d'une évaluation préalable de la situation et des besoins de la personne, on établit un plan de services individualisé (PSI) qui détermine une chaîne d'interventions à faire auprès de la personne dans des aspects où celle-ci doit cheminer. Cette approche soutient que les interventions de chaque instance ou organisme complètent celles des autres de telle sorte que, en fin de processus, tous les besoins de la personne, définis à l'étape de l'évaluation, sont satisfaits ou comblés. (Coalition Interjeunes, 2006)

Décrochage scolaire : Généralement, le décrochage scolaire fait référence à l'abandon scolaire avant l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) émise par une institution d'enseignement. (Potvin et Pinard, 2010)

École de la rue : Les écoles de la rue permettent aux jeunes ayant décroché de l'école, en marge du réseau scolaire et vivant diverses problématiques psychosociales, de poursuivre gratuitement, dans un contexte d'apprentissage adapté à leurs besoins, leurs études secondaires, études reconnues par le ministère de l'Éducation. (Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec, 2020)

Éducation populaire autonome : L'éducation populaire autonome (ÉPA), c'est l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyen·ne·s mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, 2021)

***Empowerment* :** Correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe qui privilégie l'épanouissement des personnes ayant déjà la capacité d'agir de façon autonome en leur enlevant des obstacles ou en créant des conditions favorables à leur démarche. L'*empowerment* individuel opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique. Cette démarche d'*empowerment* peut également être appliquée à un groupe. On parle alors d'*empowerment* collectif ou communautaire. (Ninacs, 1995)

Estime de soi : Il s'agit de l'attitude plus ou moins favorable qu'on a envers soi-même, la manière dont on se considère, le respect qu'on se porte, l'appréciation de sa propre valeur dans un domaine particulier. Selon le psychoéducateur et orthopédagogue Germain Duclos, l'estime de soi résulte de quatre composantes : le sentiment de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe et le sentiment de compétence. (Duclos, 2000)

Financement à la mission : Financement ayant pour but de permettre à l'organisme communautaire autonome de se doter de l'organisation minimale nécessaire à la réalisation de ses objectifs. Cela comprend notamment les montants nécessaires à l'infrastructure de base (local, administration, secrétariat, communications, équipements adaptés, etc.) et les montants nécessaires à l'accomplissement de sa mission (salaires, organisation des services et des activités éducatives, concertation, représentation, mobilisation et vie associative). Plus simplement, c'est le principe selon lequel la subvention reçue sert à financer ce pour quoi l'organisme communautaire autonome a été créé. (Coalition Interjeunes, 2006)

Financement par ententes de services : Il s'agit de sommes octroyées par le biais d'un contrat de collaboration qui traduit l'engagement des parties. Les résultats attendus de même que des balises très précises quant à l'utilisation des sommes figurent au contrat. Les ententes de services ont pour but de soutenir la réalisation de mandats reçus du gouvernement en réponse à des besoins déterminés par celui-ci. En d'autres termes, l'organisme devient sous-traitant du réseau de services ou de l'établissement (ex. : centre jeunesse) avec qui il signe le contrat. (Coalition Interjeunes, 2006)

Financement par projet (ou programme) : Il s'agit de subventions gouvernementales distribuées sous forme de sommes ponctuelles à des organismes en vue de la réalisation de certaines initiatives, mais devant répondre également aux objectifs et aux priorités fixés par les bailleurs de fonds. (Coalition Interjeunes, 2006)

Inclusion sociale : L'inclusion est relative à la collectivité. Il s'agit de la création d'une culture qui promeut l'équité et qui célèbre, respecte, accepte et fait valoir la différence. (Centre canadien pour la diversité et l'inclusion, 2021)

Innovation sociale : « Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. »

Maison des jeunes : Associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné pour mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où des jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes important·e·s, pourront devenir des citoyen·ne·s critiques, actif·ve·s et responsables. (Regroupement des maisons des jeunes du Québec, 2021)

Mieux-être : « La présence de la plus haute qualité de vie possible dans toute son ampleur d'expression centrée, mais pas nécessairement exclusivement, sur : de bons niveaux de vie, une santé solide, un environnement durable, des communautés dynamiques, une population scolarisée, un emploi du temps équilibré, de hauts niveaux de participation démocratique, ainsi que l'accès et la participation aux loisirs et à la culture. » (Indice canadien du mieux-être, 2016)

Milieu de vie : « Un milieu de vie se définit comme un lieu d'appartenance et de transition, un réseau d'entraide et d'action. Ces caractéristiques trouvent leur prolongement dans des activités qui, bien que très diversifiées, peuvent être regroupées ainsi : des services de soutien individuel, de groupe et collectif, des activités éducatives, des actions collectives ainsi que des activités promotionnelles et préventives. Ce sont des organismes au service d'une communauté ciblée qui ne rejoignent pas uniquement des personnes en difficulté, mais également des groupes de personnes ayant des caractéristiques communes. Ces organismes disposent d'un local pour l'accueil des personnes. Par ailleurs, certains interviennent en plus dans le milieu de vie naturel des communautés qu'ils desservent. Certains organismes partagent ces stratégies d'intervention sans toutefois offrir de milieu d'appartenance. Leur action porte sur des problématiques précises et vise la prise en charge des situations par les personnes en cause. » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020)

Mobilisation : La mobilisation est l'action d'une personne motivée qui s'engage volontairement et pleinement dans une démarche qui, à terme, lui permettra d'atteindre et de réaliser ses objectifs. (Emploi-Québec: Direction des mesures et des services aux individus, 2011)

Parcours de vie différenciés : « Tous les jeunes ne suivent pas un parcours de vie linéaire. Entre l'entrée scolaire et la mise en emploi, nombreux sont les facteurs (socioéconomiques, familiaux, conditions de santé, etc.) qui peuvent faire dériver la trajectoire d'une personne. Ces parcours considérés hors-norme, atypiques, différents sont souvent une source d'exclusion et de marginalisation pour ces jeunes. C'est cette stigmatisation qui est mise de l'avant dans l'expression parcours de vie différencié. » (Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, 2019)

Partenariat : Selon Tremblay et Fontan (1994), le partenariat implique un engagement contractuel entre acteurs sociaux qui acceptent d'entreprendre un projet commun dont la mission, les objectifs, les moyens d'action et la durée sont précisément définis. (Tremblay et Rolland, 1996, version révisée en 2003)

Participation citoyenne : « La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale.» (Institut du Nouveau Monde, 2020)

Persévérance scolaire : La persévérance scolaire peut se définir comme le maintien plus ou moins grand, au fil des années, des effectifs scolaires admis dans le système d'éducation ou engagés dans un cycle ou un programme d'études, à une année donnée ou à un âge donné. (Legendre, 2005)

Point de services : Un point de services est, lieu fixe ou mobile, où un organisme tient des activités ou offre des services à ses usager·ère·s.

Prévention : Il y trois types de prévention. La prévention primaire consiste à empêcher l'apparition de symptômes associés à certains problèmes (scolaires, de santé, de comportement, etc.). La prévention secondaire tente d'empêcher que les symptômes s'aggravent et la prévention tertiaire souhaite éviter les complications et vise à prévenir les rechutes.

Réduction des méfaits : « La caractéristique centrale de l'approche de réduction des méfaits repose sur la réduction des conséquences négatives liées à l'usage des drogues plutôt que l'élimination du comportement d'usage lui-même. Il s'agit donc de politiques et de programmes d'intervention conçus pour protéger la santé des usagers de drogues et celle de la collectivité. » (Institut national de santé publique du Québec, 2021)

Réussite éducative : « La réussite éducative couvre les trois grands vecteurs de la mission de l'école québécoise : instruire, socialiser, qualifier. Elle englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de tout le potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques, et ce, dès le plus jeune âge. » (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, 2017)

Transformation sociale : Perspective dans laquelle travaillent les organismes communautaires autonomes favorisant l'avènement d'une société plus juste et plus égalitaire en visant l'amélioration des conditions de vie de la population, en particulier au niveau de la pauvreté, de l'isolement et des oppressions. Les groupes visent un changement social pour un mieux-vivre des personnes et non une adaptation de celles-ci à la société. (Coalition Interjeunes, 2006)

Travail de milieu : Une approche d'intervention de proximité qui se pratique principalement à partir de mandats spécifiques. Il se déploie dans un cadre limitatif (espaces investis et/ou personnes rejointes et/ou problématiques ciblées). Les intervenant·e·s offrent un service d'accompagnement individuel et collectif aux clientèles ciblées dans leur cheminement affectif, social et éducatif. Ils et elles jouent un rôle d'intervenant·e, d'accompagnateur·trice, de médiateur·trice et d'animateur·trice d'ateliers.

Travail de rue : Une approche d'intervention communautaire qui vise à « aller vers » toutes les personnes, sans critères d'admission ou d'exclusion et qui les accueille en douceur dans leur réalité. Le travail de rue offre une présence significative dans les lieux et les moments où les autres ressources d'aide ne sont pas disponibles, en plus d'avoir accès à des lieux non conventionnels et marginaux. En établissant un lien de confiance où la confidentialité et le respect du rythme priment, on accompagne les personnes vers un mieux-être, à travers leurs propres choix. Le mandat du travail de rue se construit avec la personne accompagnée.

Notes

1 Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ), le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires de luttes au décrochage (ROCLD) et le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR).

2 Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), la Table de fédérations, de regroupements et d'organismes nationaux en éducation populaire autonome, la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) (Réseau québécois de l'action communautaire autonome, 2019).

3 Les regroupements de la Coalition Interjeunes fonctionnent par adhésion annuelle. Le nombre total d'organismes membres fluctue donc constamment, avec une légère tendance vers la hausse.

4 Les nombres avancés ont été estimés en fonction des réponses à la question : « Combien de jeunes votre organisme rejoint-il annuellement? » et à laquelle 218 OCAJ ont répondu. Une moyenne de jeunes rejoint·e·s par organisme selon leur regroupement d'appartenance a ensuite été calculée. Ces moyennes ont été ensuite utilisées pour estimer la portée totale d'Interjeunes.

5 Bien que les OCAJ ne se limitent pas qu'aux jeunes de 12 à 30 ans, la grande majorité se situe dans cette tranche d'âge.

6 En septembre 2020, à peine six mois après le début de la crise sanitaire, l'INESSS dévoilait que « le confinement a des effets sur la qualité de vie, les conditions de vie, les habitudes de vie et la vie scolaire. Le développement de l'enfant, sa santé mentale et physique en sont affectés. Les jeunes peuvent également être sujets à des violences et abus compte tenu du confinement. Pour les jeunes issus des populations vulnérables ou ayant moins de facteurs de protection, le confinement peut engendrer davantage de conséquences. » (Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS)

7 Une cigarette contient en moyenne de 6 à 17 mg de nicotine.

8 Les critères de l'Indicateur du vivre-mieux de l'OCDE sont : le logement, le revenu, l'emploi, les liens sociaux, l'éducation, l'environnement, l'engagement civique, la santé, la satisfaction à l'égard de la vie, la sécurité et l'équilibre travail-vie. (Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), 2021)

9 Les critères de l'Indice canadien du mieux-être sont le dynamisme communautaire, la participation démocratique, l'éducation, la santé, un emploi du temps sain, un niveau de vie satisfaisant, les loisirs et la culture, et l'environnement. Cet indice a été conçu par un réseau de chercheur·euse·s universitaires de plusieurs universités canadiennes et a la particularité de se concentrer sur huit aspects fondamentaux de la vie établis à la suite d'une large consultation citoyenne menée en 2000 dans neuf provinces canadiennes. (Gignac et Hurteau, 2011)

Bibliographie

Bathalon, J. et Kaci, P. (1996). *RMJQ regroupement des maisons de jeunes du Québec en Ébullition depuis 15 ans, historique du Regroupement des maisons de jeunes du Québec.* Montréal.

Better Evaluation. (s.d.). *Section sur la théorie du changement*. https://www.betterevaluation.org/fr/node/5312#:~:text=Une%20th%C3%A9orie%20du%20changement%20d%C3%A9crit,les%20incidences%20vis%C3%A9es%20ou%20observ%C3%A9es.

Binhas, L. (2018). *Enquête nationale. Les repères en économie sociale et action communautaire. Panorama du secteur et de sa main-d'oeuvre.* Comité sectoriel de main-d'oeuvre Économie sociale et Action Communautaire CSMO-ESAC.

Centre canadien pour la diversité et l'inclusion. (2021). *Définition de la diversité*. https://ccdi.ca/notre-histoire/definition-de-la-diversite

Coalition Interjeunes. (2006). *Petit lexique.* Montréal.

Duclos, G. (2000, avril). L'estime de soi, un passeport pour la vie. *Magazine Enfants Québec*.

Emploi-Québec: Direction des mesures et des services aux individus. (2011). *Guide des mesures et des services à l'emploi.* Gouvernement du Québec.

Fontaine, A. et Richard, J.-M. (1997). *Le travail de rue : de l'oral à l'écrit, à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante.* Drummondville: Refuge La Piaule du Centre-du-Québec.

Fortier, J. (2010, volume 7, numéro 11). Qu'est-ce que la concertation? Une définition. *Observatoire québécois du loisir*.

Foudriat, M. (2016). *La co-construction. Une alternative managériale.* Rennes: Presses de l'EHESP, coll. Politiques et interventions sociales.

Gignac, R. et Hurteau, P. (2011). MESURER LE PROGRÈS SOCIAL : VERS DES ALTERNATIVES AU PIB. *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*.

Gouvernement du Canada. (2019, 6 novembre). *Modèle du bien-être*. https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/mon-guide-de-transition/introduction.html

Indice canadien du mieux-être. (2016). *Comment les Canadiens se portent-ils véritablement? Rapport national de l'ICM 2016.* Waterloo, Ontario: University of Waterloo, Faculty of Health Sciences.

Institut de la statistique du Québec. (février 2020). *Estimations de la population.* Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Institut du Nouveau Monde (2020). La participation citoyenne. https://inm.qc.ca/participation-citoyenne/

Institut national de santé publique du Québec. (2021). *L'approche de réduction des méfaits*. https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/l-approche-de-reduction-des-mefaits

Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). (s.d.). *COVID-19 et le confinement chez les jeunes : conséquences, moyens pour mitiger son impact et pistes pour prioriser les services.* Québec: INESSS; 2020. 41 p.

Lafontaine, H., Fontaine, A., Parazelli, M., Labbé, F., Relais-Femme, Gauvin, A., Dusablon, S. et Beaulieu, M. (2012). *L'approche globale: Contexte et enjeux, réflexions d'un collectif d'auteurs.* Regroupement des organismes communautaires de la région 03. http://www.roc03.com/files/Recueil_approche_globale.pdf

Le Réseau québécois en innovation sociale. (avril 2011). *Déclaration québécoise pour l'innovation sociale.* Université du Québec.

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation (3e édition).* Montréal: Guérin éditeur.

L'Oasis unité mobile d'intervention. (2015). *Qui sommes-nous?* http://oasisunitemobile.com/qui-sommes-nous

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2020). *Cadre de gestion ministériel du programme de soutien aux organismes communautaires pour le mode de financement en soutien à la mission globale.* Gouvernement du Québec. https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/2021/05/MSSS_Cadre-de-gestion-ministeriel-du-PSOC-en-soutien-a-la-mission-globale_octobre-2020.pdf

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. (2017). *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir.* Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2020). *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires 2018-2019.* Gouvernement du Québec.

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec. (2021). *Quelques définitions*. mepacq.qc.ca: https://mepacq.qc.ca/qui-sommes-nous/quest-ce-que-lepa/

Ninacs, W.A. (1995). *Empowerment* et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69–93.

Office de consultation publique de Montréal. (2020). *Racisme et discrimination systémique dans les compétences de la Ville de Montréal.* https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/rapport-reds.pdf

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2021). OECD better life index. http://www.oecdbetterlifeindex.org/

Organisation mondiale de la santé. (2021). *Développement des adolescents*. https://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/adolescence/dev/fr/

Potvin, P. et Pinard, R. (2010, 1er juin). *L'alliance nécessaire entre deux approches.* Colloque Alliances éducatives, à Monterrey, Mexique. http://rire.ctreq.qc.ca/media/pdf/champs/1033_Colloque-Allliance-PP-RP-2010version31mai2010.pdf

Prévention. (1999). Dans *Dictionnaire Larousse.* France: Éditions Larousse.

Projet Harmonie. (2021, février). Portrait Interjeunes. (L. C. Interjeunes, Intervieweur)

Regroupement des Auberges du coeur du Québec. (2021). *Qu'est-ce qu'une Auberge?* https://www.aubergesducoeur.org/les-auberges-du-coeur/qu-est-ce-qu-une-auberge

Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec. (2020). *Portrait des écoles de la rue et leur place dans le spectre de l'éducation au Québec.* Montréal. https://rmjq.org/a-propos-des-maisons-des-jeunes/

Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ). (2018). *La prévention en maisons des jeunes. Fondement, pratiques et impacts sociaux.* Montréal.

Regroupement des maisons des jeunes du Québec. (2021). *À propos des maisons des jeunes*. https://rmjq.org/a-propos-des-maisons-des-jeunes/

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec. (2019). *Le ROCAJQ*. https://rocajq.org/le-rocajq/

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD). (2021). *Apprentissage par projet, Alternatives scolaires et Mise en action*. https://www.rocld.org/ocld-2/apprentissage-par-projet-alternatives-scolaires-et-mise-en-action/

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage. (2021). *Historique*. https://www.rocld.org/a-propos-2/historique/

Réseau québécois de l'action communautaire autonome. (2019). *L'action communautaire autonome*. https://rq-aca.org/aca/

Réseau québécois de l'action communautaire autonome. (2019). *Points de repère historiques de l'ACA*. https://rq-aca.org/aca/historique/#aca-historique

Réseau québécois de l'action communautaire autonome. (2019). *Qu'est-ce que l'ACA?* https://rq-aca.org/aca/#aca-a-propos

Saint-Pierre, J. (1998). Sept jeunes passeront de la parole aux actes. *Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 5.

Schäppi, B., White, P. et White, D. (2007). *Étude de cas sur la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire du Québec dans le Champ jeunesse.* Université de Montréal : Équipe de recherche sur la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et et de soutien de l'action communautaire.

Seaborn, J.-L. et Seaborn, J. (réalisateurs). (2020). *Filet social, une série documentaire des frères Seaborn* [film].

Secrétariat à la jeunesse. (2020, octobre 19). *Mission du Secrétariat à la jeunesse*. https://www.jeunes.gouv.qc.ca/secretariat/mission.asp

Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais. (s.d.). *Qu'est-ce que l'ACA?* http://trocao.org/wp/index.php/quest-ce-que-laca/#enracinement

Tremblay, D.-G. et Rolland, D. (1996, version révisée en 2003). *Concertation : Modèles et perspectives.* TéléUniversité, Université du Québec.

Université médicale virtuelle francophone. (2008-2009). *Autonomie et dépendances.* http://campus.cerimes.fr/geriatrie/enseignement/geriatrie8/site/html/cours.pdf



Liste des OCAJ de la Coalition Interjeunes

01-Bas-Saint-Laurent

Auberge du cœur le Transit
En Tout C.A.S
Je raccroche
Maison de la Famille du Grand-Portage
Maison familiale rurale KRTB
MDJ Carrefour des jeunes de La Pocatière
MDJ de Mont-Joli
MDJ de Sayabec
MDJ Entre-Deux de Cabano
MDJ Jeunathèque d'Amqui
MDJ la Lucarne de Matane
MDJ La Piôle
MDJ Le Coin de Dégelis
MDJ le Refuge jeunesse
MDJ L'Univers des jeunes de Trois-Pistoles
Mdj Pirana
MDJ Quartier jeunesse 1995
Projet Filet de l'Étape Normandie
Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette
Tandem-Jeunesse

02-Saguenay Lac-Saint-Jean

Adolescents et vie de Quartier de Chicoutimi
Café jeunesse « Kahpe uassats » Mashteuiatsh
Café jeunesse de Chicoutimi
Carrefour communautaire Saint-Paul
Centre des enfants
Centre du Lac Pouce

Membres en date du 31 mars 2021

Comité de travail de rue d'Alma

Local jeune centre-ville

Maison de l'Espoir Saguenay Lac-Saint-Jean

MDJ du Bas-Saguenay

MDJ Alaxion

MDJ CAP Accueil jeunesse Saint-André

MDJ de La Baie

MDJ de Saint-Honoré

MDJ de Shipshaw

MDJ Dynamoss de Laterrière

MDJ Escale Centre-ville (secteur Saint-Félicien)

MDJ Évasion de Chicoutimi

MDJ de Jonquière

MDJ Kiwanis Roberval (MDJ Le Laser Roberval)

MDJ La Doré

MDJ le Refuge de Saint-Prime

MDJ L'Entre-Parenthèse de Chambord

MDJ l'Évolution de Métabetchouan

Service d'intervention de proximité Domaine-du-Roy

Service du travail de rue de Chicoutimi

Toxic Actions

03-Capitale-Nationale

Alternative jeunesse Mont-Sainte-Anne

Auberge du cœur Gîte jeunesse - Résidence de Beauport

Auberge du cœur Gîte jeunesse - Résidence de Sainte-Foy

Auberge du cœur Maison Marie-Frédéric

Auberge du cœur Maison Richelieu Hébergement jeunesse

Auberge du cœur SQUAT Basse-Ville

Carrefour des enfants de Saint-Malo

Centre Jacques-Cartier

Centre Multi-Services Café le Complice

Centre Solidarité Jeunesse de Québec

Entreprise de formation Dimensions

INTERaXions

Le diplôme avant la médaille

Maison des jeunes L'escapade de Val-Bélair

MDJ de Neuville

MDJ de Sainte-Émile (la Planke)

MDJ La Marginale

MDJ l'Énigme de Beaupré

MDJ l'Escapade de Val-Bélair

Pilier jeunesse

Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ)

Rap jeunesse des 15-Laurentides

TRAIC jeunesse

TRIP Jeunesse Beauport

Vallée Jeunesse Québec

04-Mauricie

Autonomie Jeunesse

Comité pour la défense des droits sociaux

MDJ Action jeunesse

MDJ Alternative jeunesse de Trois-Rivières

MDJ Au bout du monde de Saint-Paulin

MDJ Au cœur des montagnes

MDJ de Shawinigan-Sud

MDJ de Saint-Georges-de-Champlain

MDJ Escale Jeunesse La Piaule

MDJ Le Chakado

MDJ Le Transit

MDJ Local Action Jeunes

MDJ Notre-Dame-de-Montauban (l'Index)

Point de rue

Tràsh, La retenue - Travail de rue à Shawinigan

Travailleurs de rue de La Tuque

05-Estrie

Auberge du cœur de la Source-Soleil

Coalition Sherbrookooise pour le travail de rue

Espace-Vivant/ Living Room

Impact de rue Haute-Yamaska

Maison des Grands-Parents de Sherbrooke

Maison Jeunes-Est

MDJ Azimut Nord

MDJ de l'Or Blanc

MDJ de Serge Forest

MDJ la Mayz de Coaticook

MDJ le Spot jeunesse de Sherbrooke

MDJ Les jeunes du coin d'Ascot

MDJ les Pacifistes de Waterville

MDJ L'Initiative

MDJ Points jeunesse du Granit

Place des jeunes l'Intervalle de Brompton

SAFRIE (Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie)

06-Montréal

À 2 mains/Head and hands inc

Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)

AlterHéros

Association des bénévoles qualifiés au service aux jeunes

Association pour la réussite éducative des jeunes d'origine haïtienne du Québec (AREJ)

Association sportive et communautaire de Centre-Sud

Association Y4Y Québec

Atelier 850

Auberge du cœur FJTTM-FOYER des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal

Auberge du cœur Héberjeune

Auberge du cœur le tournant

Auberge du Cœur L'Escalier

Bureau de consultation jeunesse (BCJ)

C.A.R.E. Jeunesse

Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est

Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît (CCBC)

Centre communautaire Jeunesse unie de Parc-Extension-centre communautaire Petite-Côte

Centre d'Aide à la Réussite et au Développement (CARD)

Centre de Formation Jean-Paul Lemay

Centre de promotion communautaire Le Phare

Centre de ressources de la troisième avenue

Centre des arts de la scène les Muses

Centre des jeunes l'Escale

Dans la rue (sympathisant)

Déclic

Dopamine

En marge 12-17

Entre-Maison Ahuntsic

Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP)-CACTUS

J'apprends avec mon enfant (JAME)

Je Passe Partout, services de soutien scolaire et d'intervention familiale

Je Réussis - Programme communautaire de soutien à l'élève et aux parents

Jeunes identités créatives

Journal de la rue/Reflet de société (Café Graffiti)

L'Anonyme

L'Antre-Jeunes de Mercier-Est

La Maison d'Aurore

La Maison des Familles de Mercier-Est

La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville

La Maison Tangente, une auberge du cœur

La piaule : local de jeunes 12-17

La Relance Jeunes et Familles

L'Ancre des Jeunes

L'auberge communautaire du Sud-Ouest

L'avenue Hébergement communautaire

Les Scientifines

Les YMCA du Québec - Alternative suspension

Logis Rose-Virginie

MDJ de Pierrefonds

MDJ Desjardins de Pointe-aux-Trembles

MDJ du Plateau

MDJ la Galerie

MDJ L'Ado Zone de Pointe Saint-Charles

MDJ le Chemin Faisant

MDJ le Squatt d'Ahuntsic

MDJ Le Zénith de Saint-Léonard

MDJ l'Escampette

MDJ L'Imagerie local des jeunes

MDJ l'Ouverture

MDJ Quinka-buzz

Mener Autrement

Milieu éducatif La Source

Motivation-Jeunesse 16/18

Oxy-jeunes

Pacte de rue Montréal

Perspectives Jeunesse

Plein Milieu

Pour 3 points

Projet 10

Projet d'intervention auprès des mineurs.es prostitués.es (PIAMP)

Projet Harmonie

Rap jeunesse de Montréal

Repaire Jeunesse Dawson - Dawson Boys & Girls Club

Ressources jeunesse Saint-Laurent, une auberge du cœur

REVDEC

Ruelle de l'avenir

Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou)

Service d'hébergement Saint-Denis, une auberge du cœur

Spectre de rue

Toujours ensemble

Travail de rue/action communautaire (le TRAC)

07-Outaouais

Jardin éducatif du Pontiac

L'appart Adojeune

MDJ Avenue des jeunes / Héberge -Ado

MDJ Jeunesse sans frontières

MDJ La Pointe aux jeunes

MDJ Le Mashado

MDJ Prévention César Petite-Nation

MDJ Saga Jeunesse

Vallée Jeunesse

08-Abitibi-Témiscamingue

Arrimage jeunesse

MDJ de La Sarre

MDJ La Soupape

Jeunesse action Val-d'Or

MDJ Liaison 12-18

09-Côte-Nord

Comité Action Jeunesse des Escoumins

Maison des jeunes Port-Cartier

MDJ Alpha (Association des jeunes de Fermont)

MDJ La Boîte de Ragueneau

MDJ La Relève

MDJ La Source Minganie

MDJ L'Entre-deux-Tournants

10-Nord du Québec

MDJ de Lebel-sur-Quévillon

MDJ décentralisée de VVB

11-Gaspésie- Iles-de-la-Madeleine

Enfantaisie Haute-Gaspésie

MDJ Accès-Jeunes de Pointe-à-la-Croix

MDJ de Bonaventure

MDJ de Carleton

MDJ de Gaspé

MDJ de l'Est des Îles

MDJ de Saint-François-d'Assise

MDJ des Îles-de-la-Madeleine

MDJ L'Ambassade Sainte-Anne-des-Monts

MDJ l'Hav-nir de l'Île du Havre-Aubert

MDJ la Cellulose de Murdochville

MDJ La Trèflerie de Maria

MDJ la Virée de Caplan

MDJ le Frigo de New Richmond

MDJ Le Reflet de Saint-Alphonse

MDJ l'Entre-temps de Cap-Chat

MDJ Oasis-jeunesse de l'Estran

MDJ Saint-Elzéar

12-Chaudière-Appalaches

Alliance Jeunesse

Amalgame MDJ Ouest

Apprendre Autrement

Centre aide et prévention jeunesse

École du Milieu de Lévis

L'ABC des Hauts Plateaux

L'Auberge du cœur L'adoberge de Levis

Maison des jeunes de L'Islet-Nord

Maison des jeunes du Lac Aylmer

MDJ de Beauce-Sartigan

MDJ de Charny

MDJ de la MRC Robert-Cliche

MDJ de Thetford Mines

MDJ La Ruche de Saint-Romuald

MDJ l'Aigle de Saint-Étienne-de-Lauzon

MDJ L'Azymut

Mdj l'Incontournable de Montmagny

MDJ l'Olivier des Etchemins

MDJ l'Utopie

MDJ Regroupement des jeunes de Lotbinière

MDJ Saint-Jean-Chrysostome

Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac

13-Laval

Auberge du cœur L'envolée

Diapason-Jeunesse

MDJ Centre défi-jeunesse de Saint-François

MDJ Val-Martin

Oasis, Unité d'intervention Mobile

Travail de rue de l'Île de Laval (TRIL)

14-Lanaudière

Club jeunesse de Lanoraie

Gît'enfants

Maison des jeunes de Crabtree

MDJ de Lavaltrie

MDJ de Saint-Donat

MDJ de Sainte-Marcelline

MDJ du Grand Joliette (Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette)

MDJ du Nord

MDJ La Barak de Mascouche

MDJ La Piaule de Joliette

MDJ l'Accès de Repentigny

MDJ Le Gros Orteil

MDJ Le Loft de l'Épiphanie

MDJ Les Mayais

MDJ L'Escapade de l'Assomption

MDJ Place jeunesse Berthier

MDJ Sens Unique

Orignal tatoué (l')

Réussite Éducative Montcalm

Tous les enfants de l'autre monde (TEAM)

Travail de rue de Lavaltrie

Travail de rue le trajet de Terrebonne

Travail de rue Repentigny

15-Laurentides

Antre-Jeunes

Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga

Écluses des Laurentides

MDJ Association des jeunes de Mirabel

MDJ Carrefour jeunesse Desjardins

MDJ de Brownsburg-Chatham

MDJ de La Minerve

MDJ de Labelle

MDJ de Mont-Laurier

MDJ de Sainte-Anne-des-Plaines

MDJ d'Oka

MDJ Sodarrid de Boisbriand

MDJ Saint-Eustache

MDJ Univers jeunesse Argenteuil

16-Montérégie

Atelier 19

Auberge du cœur L'antre-temps

Auberge du cœur le Baluchon

Benado

Centre d'intervention jeunesse des Maskoutains

Grands Frères Grandes sœurs Montérégie

Horizon Soleil

La Boite à Lettres (BàL)

La Maison de jeunes Kekpart

La Maison de Jonathan

L'aiguillage

L'élan des jeunes

Les Ateliers Transition

Macadam Sud-CAPAB

Maison de la jeunesse 12-17 de Valleyfield

MDJ Adomissile de Saint-Rémi

MDJ de Verchères

MDJ Au repère de Saint-Philippe

MDJ Carrefour Jeunesse d'Iberville

MDJ d'Acton Vale

MDJ de Beaujeu

MDJ de Farnham

MDJ de Granby, La Barak

MDJ de Huntingdon

MDJ de Saint-Amable

MDJ de Saint-Constant (Action Jeunesse Roussillon)

MDJ de Sorel

MDJ de Tracy l'Air du temps

MDJ des 4Lieux (Les Quatre Lieux)

MDJ des Quatre Fenêtres

MDJ des Quatre-Vents

MDJ Ile-Perrot

MDJ Jeunesse Beauharnois

MDJ La Piaule de Boucherville

MDJ l'Adrén'Ado de Marieville

MDJ l'Adrénaline de La Prairie

MDJ L'Alternative de Rigaud

MDJ L'Antidote de Candiac

MDJ le Dôme

MDJ Le Phare des jeunes (de Sainte-Anne de Sorel)

MDJ le Trait d'Union

MDJ l'Entracte

MDJ l'Equinox de Sainte-Catherine (Programme d'intervention jeunesse P.I.J.)

MDJ Les Cèdres

MDJ L'Escalier en mon temps

MDJ L'Exit de Waterloo

MDJ Sainte-Julie

MDJ Saint-Hyacinthe

MDJ Sympholie

MDJ Vaudreuil-Dorion

Pacte de rue Valleyfield

Satellite

17-Centre-du- Québec

Auberge du cœur Habit-Action

Auberge du cœur Maison Raymond Roy

La rue Bécancour

MDJ de Drummondville

MDJ de Saint-Charles

MDJ de Saint-Cyrille de Wendover

MDJ de Sainte-Brigitte-des-Saults

MDJ de Sainte-Gertrude

MDJ de Saint-Germain la Barak

MDJ de Wickham

MDJ des Hauts-Reliefs (Association des groupes de jeunes des Hauts-Reliefs)

MDJ du Bas-Saint-François

MDJ La Destination 12-17

MDJ la Forteresse

MDJ La Fréquence

MDJ La Traversée 12-18 ans Inc.

MDJ l'Eau-Vent

MDJ L'Express 12-18 (MDJ de Plessisville)

MDJ Trait d'union de Victoriaville

Refuge La Piaule du Centre-du-Québec - École la Rue'L

Répit jeunesse















interjeunes.org